



 **Rapport  
d'activité**

2024-2025 →

**L'ENSEIGNEMENT  
FRANÇAIS  
À L'ÉTRANGER**

L'année  
de la francophonie





**Rapport** 2024-2025  
**d'activité**  
Année de la francophonie

Agence pour l'enseignement  
français à l'étranger



# SOMMAIRE

**14 L'AEFE, opérateur éducatif du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en lien avec toutes les parties prenantes de l'enseignement français à l'étranger pour l'excellence du réseau**

Des missions fondamentales définies par la loi

L'organisation de l'AEFE

Les femmes et les hommes de l'AEFE

Le budget de l'AEFE

Des parties prenantes engagées pour la réussite de l'enseignement français à l'étranger

**88 Un réseau mondial unique qui se développe**

Un réseau d'établissements homologués qui se consolide et grandit

Les huit secteurs géographiques, véritables « portes d'entrée » des établissements

Une attractivité confirmée avec la poursuite du développement

L'immobilier, un outil au service de l'enseignement

Des dispositifs complémentaires en croissance pour les élèves non scolarisés dans l'enseignement français à l'étranger

**44 Une offre éducative attractive, innovante et porteuse des valeurs du réseau français à l'international**

Une offre éducative fondée sur l'homologation

Un enseignement qui fait vivre les valeurs fondatrices du projet de l'enseignement français à l'étranger

Un enseignement innovant et au cœur des enjeux du monde actuel

Un accompagnement au plus proche des élèves jusqu'au post-bac

**68 Une formation renforcée pour tous les personnels, garantie de la qualité de l'enseignement français à l'étranger**

Les IRF : pour qui ?

Pour quoi ? Comment ?

Des formations plus nombreuses, plus variées, toujours plus adaptées aux besoins des personnels

ATENA, l'outil de gestion performant des IRF

**76 Communiquer et partager des temps forts à l'échelle du réseau**

Des dispositifs fédérateurs uniques au monde qui font vivre le réseau

Communiquer plus et mieux pour valoriser la qualité et la vitalité du réseau dans un contexte concurrentiel

## Claudia Scherer-Effosse

Directrice générale de l'AEFE



**(...) l'année scolaire 2024-2025 s'est naturellement inscrite sous le signe d'une langue française en partage dans tous nos établissements, pour tous nos élèves, au cœur d'un réseau naturellement plurilingue avec 80 langues enseignées.**

**C'**est avec une grande fierté, mais aussi avec un profond sens des responsabilités, que je vous présente le rapport d'activité de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) pour l'année scolaire 2024-2025. Ce document donne une lecture fidèle de toute la diversité des actions menées au sein d'un réseau présent dans 138 pays, reflétant l'engagement collectif de celles et ceux qui font vivre au quotidien l'enseignement français à l'étranger.

Dans le contexte du XIX<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, accueilli à l'automne 2024 à Paris et à Villers-Cotterêts, l'année scolaire 2024-2025 s'est naturellement inscrite sous le signe d'une langue française en partage dans tous nos établissements, pour tous nos élèves, au cœur d'un réseau naturellement plurilingue avec 80 langues enseignées.

Dans un contexte budgétaire contraint et un environnement international souvent instable, l'AEFE a poursuivi avec détermination le développement d'une offre éducative attractive et innovante. Cette ambition repose avant tout sur la force du collectif : personnels investis, parents d'élèves engagés, représentantes et représentants des personnels mobilisés, élues et élus attentifs, partenaires éducatifs toujours plus nombreux et une communauté de plus de 800 000 alumni dont l'énergie et l'attachement au réseau constituent une richesse précieuse.

L'homologation demeure le fondement de l'enseignement français à l'étranger et une exigence de chaque jour. Elle garantit un enseignement fidèle à ses valeurs : respect, laïcité, égalité et solidarité. Le climat scolaire, le bien-être et la sécurité des élèves ont été placés au cœur de nos priorités, tout comme l'inclusion scolaire et sociale, marqueur fort de l'identité de notre réseau, qu'il s'agisse de l'accompagnement des élèves en situation de handicap ou du dispositif unique d'aide à la scolarité en faveur des élèves français.

Le réseau a également confirmé sa capacité à innover et à répondre aux enjeux contemporains.

Le lancement de la stratégie « e-nov », le développement du plurilinguisme et l'accueil d'élèves allophones, l'éducation aux médias et à l'information dès le plus jeune âge, ou encore l'accompagnement renforcé de l'orientation jusqu'au post-baccalauréat contribuent à préparer les élèves à comprendre le monde et à y prendre toute leur place. Les choix des bacheliers 2025, qui se tournent plus nombreux vers la France tout en accédant aux meilleures universités internationales, en sont une illustration concrète.

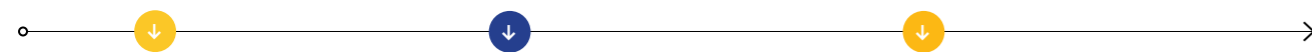
La qualité de l'enseignement français à l'étranger repose aussi, de manière essentielle, sur la formation de l'ensemble des personnels. Structuré autour des 16 instituts régionaux de formation (IRF), notre dispositif s'est encore renforcé, proposant des formations plus nombreuses, plus diversifiées et toujours mieux adaptées aux besoins du terrain.

Les événements fédérateurs, comme l'Orchestre et chœur des lycées français du monde en concert à Lisbonne, le Mai des langues, les initiatives culturelles et éducatives, ont continué à faire vivre l'esprit du réseau et à renforcer le sentiment d'appartenance.

L'année 2024-2025 a aussi été marquée par des situations de crise liées à des conflits internationaux ayant affecté certains de nos établissements, au Liban, en Israël, en Iran, en Ukraine, mais aussi au Mali, au Niger et ailleurs. Dans ces contextes si difficiles, j'ai pu mesurer le courage, la résilience et le professionnalisme remarquables des équipes de l'Agence qui ont géré les crises en lien étroit avec les postes diplomatiques et les services du ministère, mettant tout en œuvre pour assurer la continuité de l'enseignement attendue par les familles.

Je tiens à remercier très sincèrement l'ensemble des personnels de l'AEFE, en France et à l'étranger, pour leur engagement et leur manière de servir, conscients de l'importance de leur mission. Ils savent que de la maternelle jusqu'au baccalauréat, l'enseignement français à l'étranger demeure un choix d'avenir pour les élèves, une fierté pour la France et une contribution essentielle au dialogue entre les cultures.

# L'enseignement français à l'étranger en quelques dates



**6 juillet 1990**  
Création de l'AEFE par la loi n° 90-588

**2009**  
1<sup>er</sup> FOMA (Forum mondial des anciens élèves des lycées français du monde) à Paris suivi de la création de l'association mondiale Union-ALFM le 10 avril 2010

**2011**  
Création de la **cellule de prévention et de crise** au sein de l'AEFE

2011

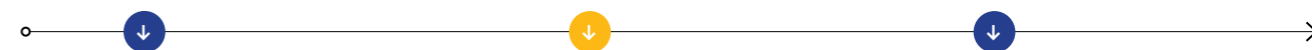
2015

Création des événements fédérateurs du réseau : **Jeux internationaux de la jeunesse (JIJ)**, **Ambassadeurs et ambassadrices en herbe (AAEH)** et l'**Orchestre et chœur des lycées français du monde (OCLFM)**



**2012**  
Organisation du réseau mondial en **16 zones de mutualisation**, structurantes et opérationnelles jusqu'à aujourd'hui, notamment pour la formation

**2013**  
**Déménagement du siège de l'AEFE** place de Catalogne (Paris 14<sup>e</sup>)



**20 mars 2018**  
Le président de la République Emmanuel Macron présente la stratégie internationale de la France pour **la langue française et le plurilinguisme**. Elle comprend le « Cap 2030 » pour le réseau d'enseignement français à l'étranger

**28 février 2022**  
Loi n° 2022-272 visant à faire évoluer la gouvernance de l'AEFE et à créer **les IRF**

**16 juin 2022**  
Décret n°2022-896 modifiant le statut des personnels en définissant trois types de missions pour les postes sur contrat de détachés AEFE



**Juillet 2023**  
Conseil interministériel MEAE-MEN sur l'enseignement français à l'étranger validant la feuille de route du développement

**Septembre 2024**  
Lancement de la stratégie « e-nov » de déploiement de l'innovation et du numérique éducatif dans l'ensemble du réseau

**Juillet 2025**  
**Déménagement du siège** de l'AEFE à Saint-Ouen sur-Seine

**138** pays

**600** établissements

**68** établissements en gestion directe (EGD) par l'AEFE

**159** établissements conventionnés avec l'AEFE

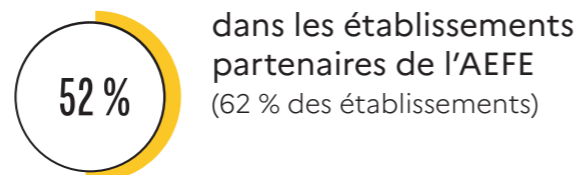
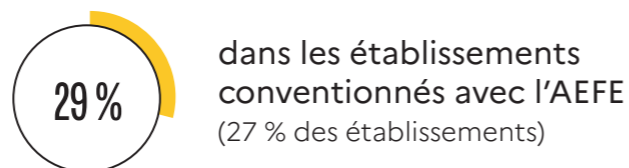
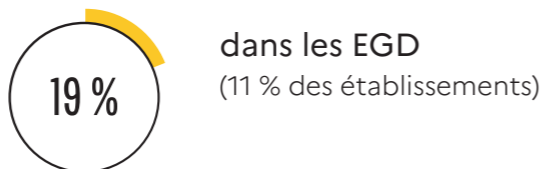
**373** établissements partenaires de l'AEFE

**16** IRF

**98,3 %** de réussite au baccalauréat, dont 81 % de mentions

**98,7 %** de réussite au baccalauréat français international, dont 97,3 % de mentions

**398 108** élèves



**19 972**

élèves français ont bénéficié d'une aide à la scolarité

(16,5 % des élèves français scolarisés dans les établissements d'enseignement français à l'étranger)

L'année 2024-2025  
← en quelques chiffres

**398 108** élèves

**138** pays

**600** établissements



# L'AEFE, opérateur éducatif du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en lien avec toutes les parties prenantes de l'enseignement français à l'étranger

pour l'**excellence**  
du réseau

01



L'AEFE, opérateur éducatif du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en lien avec toutes les parties prenantes de l'enseignement français à l'étranger pour l'excellence du réseau



En tant qu'opérateur public unique de l'enseignement français à l'étranger, l'AEFE porte la responsabilité de garantir la qualité de l'accueil des élèves et des personnels, ainsi que la continuité du service éducatif français à l'international, un engagement qui constitue le socle et le fil conducteur de l'ensemble de ses missions.

À cet effet, l'AEFE dispose d'un mode de gouvernance bien défini, de ressources humaines au siège et dans le réseau et de moyens budgétaires importants pour mettre en œuvre la politique dont les grandes lignes stratégiques sont fixées par son ministère de tutelle, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). L'Agence interagit de manière régulière avec des parties prenantes engagées dans la réussite de ce projet d'envergure.

## Des missions fondamentales définies par la loi

L'AEFE, établissement public national à caractère administratif créé par la loi n° 90-588 du 6 juillet 1990, est placée sous la tutelle du MEAE. En tant qu'opérateur public chargé du pilotage du réseau d'enseignement français à l'étranger, elle recrute, encadre et accompagne des personnels en France et dans 138 pays.

« Colonne vertébrale » de l'enseignement français à l'étranger, l'Agence est également guidée par le « Cap 2030 », l'objectif de doublement des effectifs d'élèves scolarisés dans les établissements homologués, ambition fixée par le président de la République le 20 mars 2018 et rappelée depuis à plusieurs reprises par le président et par les ministres de l'Europe et des Affaires étrangères.

La loi n° 2022-272 du 28 février 2022 est venue compléter les missions de l'Agence, avec notamment la formation des personnels, être un laboratoire d'innovation pédagogique pour l'Éducation nationale, en particulier dans le domaine de l'enseignement des langues, et le conseil aux promoteurs d'initiatives, en vue de la création d'établissements d'enseignement français, dans la conduite de leur projet d'homologation.

L'Agence veille à la qualité de l'accueil des personnels et des élèves, ainsi qu'à celle de l'enseignement dispensé, qui est le cœur de son métier.

Dans son fonctionnement, l'AEFE s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue, avec la mise en place d'audits internes et de réflexions en concertation pour répondre aux priorités identifiées.

# L'organisation de l'AEFE



## LA GOUVERNANCE : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE

La loi n° 2022-272 du 28 février 2022 visant à faire évoluer la gouvernance de l'AEFE a modifié la composition du conseil d'administration de l'Agence. En application de cette nouvelle disposition législative, le conseil d'administration compte désormais 34 membres, dont la décomposition est la suivante :

### PRÉSIDENT : Cyrille Pierre, conseiller maître à la Cour des comptes

#### PARLEMENTAIRES DÉSIGNÉS RESPECTIVEMENT PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE SÉNAT

- Un député et une députée
- Un sénateur et une sénatrice

#### REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- La directrice générale chargée de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement, et du développement international
- La directrice de la diplomatie culturelle, éducative, scientifique et universitaire
- La sous-directrice chargée de la Langue française et de l'éducation
- La directrice chargée des Français à l'étranger et de l'administration consulaire
- La cheffe de la mission chargée de l'aide à la scolarité et de l'action sociale
- Le directeur chargé des affaires financières
- Le délégué chargé des programmes et des opérateurs
- La cheffe de pôle des opérateurs
- Le directeur des ressources humaines
- Le sous-directeur chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

#### REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

- La cheffe de l'inspection générale chargée de l'éducation, du sport et de la recherche
- Le directeur général chargé de l'enseignement scolaire
- La déléguée aux relations européennes et multilatérales et à la coopération

#### REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- Le chef de la délégation des affaires européennes et internationales

#### REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR

- Le directeur adjoint à la direction des entreprises, de l'économie internationale et de la promotion du tourisme

#### REPRÉSENTANT DES FÉDÉRATIONS DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

- Le président de la FAPEE
- L'administrateur national de la FCPE
- Le président de l'UNAPE

#### REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Le sous-directeur de la 7<sup>e</sup> sous-direction à la direction du budget

#### REPRÉSENTANT DE L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

- Un conseiller de l'Assemblée des Français de l'étranger

#### REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS EN SERVICE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET DANS LES SERVICES CENTRAUX

- Trois représentants du personnel au titre de la FSU
- Un représentant du personnel au titre de la CFDT Éducation monde
- Un représentant au titre de l'UNSA-Éducation

#### REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

- La cheffe de bureau chargée de la prospective et de l'expertise européenne et internationale à la direction générale de l'administration et de la fonction publique

#### REPRÉSENTANT EN CHARGE DES ORGANISMES GESTIONNAIRES D'ÉTABLISSEMENTS CONVENTIONNÉS

- Le directeur général de la Mission laïque française (Mlf)
- Le vice-président des associations gestionnaires de la FAPEE

#### REPRÉSENTANT DES CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

- Une conseillère des Français de l'étranger non membre de l'Assemblée des Français de l'étranger, désignée sur proposition de cette dernière

#### EXPERTS QUALIFIÉS SANS VOIX DÉLIBÉRATIVE

- Le président de l'ANEFE
- La présidente de l'Association FLAM Monde
- Le président de l'association Union-ALFM



## L'ORGANISATION DU SIÈGE



### LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AEFE

La directrice générale de l'AEFE est nommée pour trois ans par décret sur proposition du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Claudia Scherer-Effosse, administratrice de l'État, diplomate, a été nommée directrice générale de l'AEFE par un décret du 26 juillet 2023. Assistée d'une directrice générale adjointe, officier de sécurité de l'AEFE, et d'une secrétaire générale pilotant les services, elle détermine, en relation avec le ministère de tutelle, les grandes orientations de la politique générale de l'AEFE et les soumet à son conseil d'administration. La directrice générale dirige l'établissement public national et assure le fonctionnement des services de l'Agence. Elle recrute, affecte et gère l'ensemble des personnels de l'Agence sur lesquels elle a autorité. Elle est également ordonnatrice principale des dépenses et des recettes de l'Agence. Dans le cadre du budget de l'AEFE approuvé par le conseil d'administration, elle notifie les budgets des EGD ou des groupements de gestion d'établissements. La directrice générale conclut les contrats et les conventions.

Un conseiller technique établissements et vie scolaire, recruté en mars 2024 et placé auprès de la direction générale, propose et coordonne l'action de l'AEFE en matière de crises relatives au climat scolaire, de violence et de harcèlement scolaire.

### LE SERVICE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Placé auprès de la direction générale et rattaché au secrétariat général, le service des relations extérieures (SRE) est en charge de la communication et des relations presse, des relations institutionnelles et de l'égalité professionnelle ainsi que de la politique de sécurité du réseau. Il travaille en lien avec toutes les directions.

### LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général est chargé de la mise en œuvre de la politique menée par l'Agence. Dans ce cadre, il dirige, sous l'autorité de la directrice générale, l'ensemble des services centraux et s'assure de leur parfaite coordination. La secrétaire générale, secondée par deux secrétaires générales adjointes, concourt à l'élaboration, la mise en cohérence et la validation des orientations fixées par la directrice générale, ainsi qu'à celle des documents administratifs réalisés par les services de l'Agence.

Elle participe à l'étude, l'analyse et la gestion des dossiers traités par la direction générale, ainsi qu'à l'élaboration des outils d'aide à la décision. Elle pilote les réponses aux sollicitations institutionnelles (rapports, audits...) et aux demandes des organismes extérieurs. Pour l'accomplissement de ses missions, sont placés sous son autorité directe plusieurs services transversaux : le service des affaires générales, le service des affaires juridiques, le département des systèmes d'information, la cellule audit et la cellule du contrôle de gestion et des données statistiques.

### LES QUATRE DIRECTIONS

- DRHR : gestion des personnels, administration, dialogue social.
- DAF : budget, commande publique, dialogue de gestion avec les EGD.
- DDAR : développement et accompagnement du réseau, immobilier, aide à la scolarité.
- DEOF : suivi homologation, orientation, formation, innovation, valorisation.

### L'AGENCE COMPTABLE PRINCIPALE

L'agente comptable principale, nommée pour trois ans renouvelables par arrêté interministériel (ministres chargés des Comptes publics et des Affaires étrangères), est la comptable assignataire des recettes et dépenses des services centraux, ainsi que le comptable centralisateur des EGD. Dans l'exercice de ses fonctions comptables, elle bénéficie d'une indépendance vis-à-vis de la direction générale et de l'autorité de nomination.

Elle exerce également un rôle de conseil et d'alerte auprès de la direction générale en matière financière et comptable. L'agence comptable principale, qui supervise les comptables secondaires des EGD, rend compte de ses missions à la directrice générale.

## LES ORGANES CONSULTATIFS

### COMMISSION NATIONALE DES BOURSES (CNB)

Présidée par la directrice générale et régie par le Code de l'éducation (Art. D51-50), la CNB (23 membres) est consultée sur l'aide à la scolarité. Elle examine les critères d'attribution des bourses et rend un avis sur les propositions des conseils consulaires, sur la base des dossiers instruits par le service de l'aide à la scolarité.

### COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION (CSA)

Composé de la directrice générale, de la secrétaire générale, de dix représentants du personnel titulaires (et leurs suppléants) et de représentants de l'administration, le CSA traite des questions liées à l'organisation des services. Il examine chaque année le bilan social de l'AEFE.

### FORMATION SPÉCIALISÉE EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (FSSCT)

Composée de la direction générale, de dix représentants du personnel, du médecin de prévention, des assistants de prévention et de l'inspecteur santé-sécurité, ainsi que les représentants de l'administration, la FSSCT est compétente sur les questions d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de prévention des risques professionnels. Des commissions locales relaient ses missions dans les établissements.

### COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES CENTRALES (CCPC)

Les CCPC, au nombre de quatre, regroupent chacune cinq représentants de l'administration (dont le président) et cinq représentants du personnel. Elles traitent des questions d'ordre individuel des personnels du réseau :

- CCPC 1 compétente à l'égard des personnels enseignants du premier degré et des personnels assimilés ;
- CCPC 2 compétente à l'égard des personnels enseignants du second degré et des personnels assimilés ;
- CCPC 3 compétente à l'égard des personnels d'inspection et personnels de direction des établissements d'enseignement ;
- CCPC 4 compétente à l'égard des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service.

### COMITÉ D'ACTION SOCIALE (CAS)

Instance de concertation sur la politique sociale en faveur des agents des services centraux, le CAS est composé de deux représentants de l'administration (la directrice générale et la secrétaire générale, sans voix délibérative), de dix représentants titulaires et huit suppléants du personnel.

## L'audit interne, garant de la performance et de la conformité des activités de l'Agence

L'audit interne est une activité de contrôle et/ou de conseil visant à améliorer le fonctionnement, le pilotage stratégique et la performance des activités des services centraux et des établissements scolaires de l'Agence. Il formule des recommandations afin de renforcer la performance de ces derniers et des processus audités et de s'assurer que leur fonctionnement est conforme aux prescriptions et réglementations en vigueur.

En 2018, un comité d'audit a été installé auprès du conseil d'administration de l'Agence. Il est placé sous l'autorité du conseil. Ses membres sont nommés pour une durée de trois ans.

Le comité d'audit est composé :

- de la présidente, Muriel Domenach, conseillère-maître en service extraordinaire à la Cour des comptes, choisie parmi les personnalités qualifiées ;
- de deux administrateurs ou de leurs représentants : Thomas Wagner, sous-directeur des moyens et des opérateurs (DGM/DPS/MO) au MEAE et Brice Bultot, président de la FAPEE ;
- de deux personnalités qualifiées choisies en fonction de leurs compétences, sur proposition du président du conseil d'administration : Muriel Domenach et Richard Yung, sénateur honoraire ;
- du contrôleur budgétaire et comptable auprès du MEAE qui est membre de droit, Guillaume Talon, contrôleur budgétaire et comptable ministériel ;
- sont invités à ce comité le président du CA, la directrice générale de l'AEFE et tous les collaborateurs qu'elle juge utile d'associer en fonction de l'ordre du jour ainsi que l'agente comptable de l'AEFE.

En parallèle, une cellule d'audit a été créée.

- Son activité est encadrée par la charte d'audit de l'AEFE et par un code de déontologie. La cellule d'audit, composée de deux auditeurs internes, a mené pour la période de juillet 2024 à septembre 2025 les audits suivants :
- audit d'évaluation du rôle et des missions des secrétaires généraux et de leurs services dans le cadre de la réforme de la séparation ordonnateur/comptable ;
  - audit financier et organisationnel du Lycée français de Vienne ;
  - audit d'analyse des risques inhérents à la collecte, à la saisie et à la transmission des notes du baccalauréat ainsi que des dispositifs mis en œuvre pour les maîtriser.

## Protéger les données, un engagement constant de l'AEFE

L'AEFE est engagée dans une démarche de renforcement de la protection des données, conformément à la réglementation française et européenne (RGPD entré en vigueur le 25 mai 2018) relative à la protection des données à caractère personnel. Elle a nommé depuis mai 2023 un délégué à la protection des données (DPD).

Conseillant l'AEFE sur les obligations qui lui incombent, il pilote la production et la mise en œuvre de politiques, de lignes directrices, de procédures et de règles de contrôle pour une protection efficace des données personnelles et de la vie privée des personnes concernées. Il assure un rôle de conseil auprès des services centraux et des services déconcentrés (EGD et IRF). Sur la période 2024-2025, il a organisé 24 webinaires sur divers thématiques (dont 10 pour les services centraux). L'année 2024-2025 a été l'occasion de déployer un tableau de pilotage pour les directions des services centraux et pour chaque EGD et IRF, permettant de calculer la conformité des services avec un système de

notation. La note maximale est de 5 et l'objectif fixé aux référents dans un premier temps est d'atteindre la note de 3.

Le DPD contrôle l'application des dispositions réglementaires, notamment en s'appuyant sur les fonctions d'audit et de contrôle interne en place. Le DPD s'est ainsi rendu à Tunis et à Bogota.

Il s'assure de la bonne gestion des demandes d'exercice de droits et de réclamations, et de leur transmission aux services intéressés, et apporte à ces derniers un conseil dans la réponse à fournir.

Il tient l'inventaire et documente les traitements de données à caractère personnel en tenant compte du risque associé à chacun d'entre eux compte tenu de sa nature, sa portée, du contexte et de sa finalité.

Enfin, l'année 2024-2025 a été l'occasion de travailler sur plusieurs analyses d'impact sur la protection des données, notamment sur les projets de la plateforme TALENTS, de SCOLAIDE, du futur dispositif de signalement, ou encore sur la vidéosurveillance dans les établissements.





## zoom →

### Un nouveau siège, symbole d'une agence tournée vers l'avenir

En 2024, l'AEFE a ouvert une nouvelle page avec la négociation d'un bail en vue du déménagement de son siège parisien dans des locaux neufs à Saint-Ouen-sur-Seine. Cette étape marque une évolution importante pour l'Agence, et illustre sa volonté de s'inscrire résolument dans une logique immobilière responsable, sur le plan budgétaire comme environnemental.

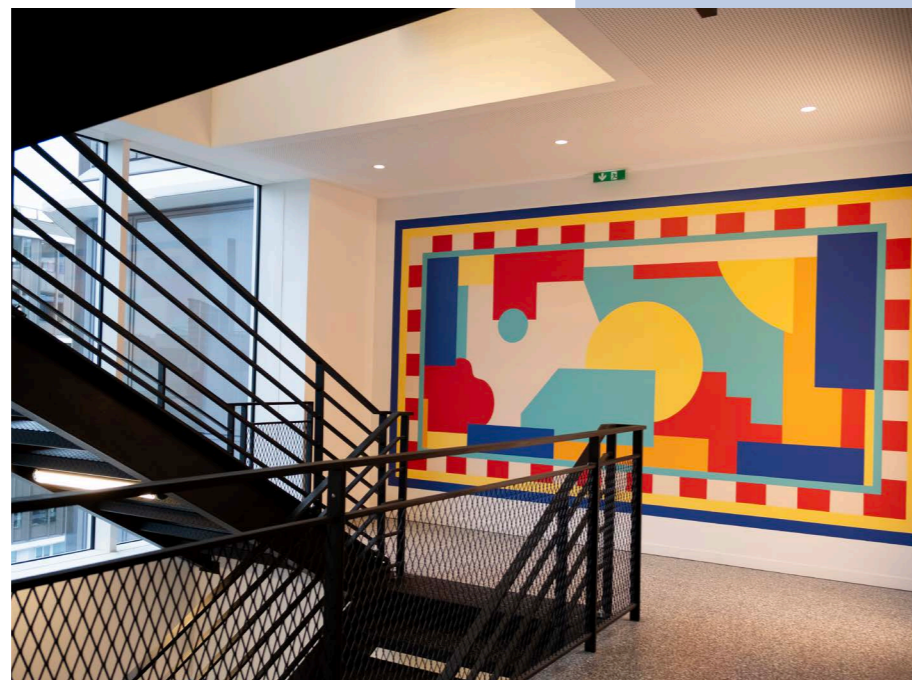
L'AEFE louait depuis 2013 des bureaux pour accueillir son siège parisien au 23 place de Catalogne, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Le dernier avenant au bail, signé en avril 2022 pour une durée de trois ans, avait été conditionné par la MRPIE, en concertation avec le ministère de tutelle, à une étude des options de relogement vers un site respectant mieux la politique immobilière de l'État, notamment en termes de clauses environnementales et de plafond de loyer. L'Agence a donc lancé un projet de relocalisation visant à réduire les coûts immobiliers et à améliorer l'aménagement de ses espaces afin d'accroître les espaces dédiés à son activité de centre de formation.

Labellisé en commission nationale de l'immobilier public (CNIP) en septembre 2024, le projet consiste en la prise à bail et en l'aménagement de 2 956 m<sup>2</sup> de locaux neufs à Saint-Ouen-sur-Seine, pour accueillir 190 ETP. Ce projet, qui a intensément mobilisé le secrétariat général et l'équipe projet de l'Agence pendant une durée de près d'un an et demi,

constitue une opération distinguée comme exemplaire par la direction de l'immobilier de l'État. En effet, outre des économies substantielles et une amélioration importante de l'efficacité énergétique des locaux loués, le déménagement doit permettre d'atteindre un ratio d'occupation de l'espace inférieur à 16 m<sup>2</sup>, au moyen du passage partiel aux bureaux partagés.

La prospection immobilière portait initialement sur Paris, afin de tenir compte d'une part des temps de trajet des agents, et d'autre part de la proximité de la gare Montparnasse, du fait d'une deuxième implantation du siège à Nantes. Pour autant, le choix s'est finalement porté sur le bâtiment So Pop de Saint-Ouen-sur-Seine. Cette option offrait en effet une solution économique, ergonomique, à proximité des transports en commun, avec de nombreux atouts pour la qualité de vie au travail.

Le déménagement, fixé au 1<sup>er</sup> juillet 2025, a ainsi permis des économies conséquentes en termes de loyer (baisse de 23 % hors charges), ainsi qu'un renforcement en termes d'efficacité énergétique et de respect des critères environnementaux. Le bâtiment So Pop étant neuf, il présente un DPE B en termes de consommations énergétiques, et A au titre des émissions de gaz à effet de serre, et bénéficie de nombreuses labellisations.





## INTERVIEW DE... *Madeline* **Clanet**

Secrétaire générale adjointe  
de l'AEFE



### Comment ce projet de relocalisation a-t-il été conçu ?

Dès septembre 2023, nous avons constitué une équipe projet pluridisciplinaire, avec le service des affaires générales, et le département des services d'information, piloté par la secrétaire générale adjointe en charge des affaires générales. Durant le premier semestre 2024, nous avons exploré 18 sites en petite couronne, en lien avec la DIE et la MRPIE. À chaque étape, les agents ont été consultés. Le choix s'est porté sur le bâtiment So Pop à Saint-Ouen-sur-Seine, idéalement situé près des lignes 13 et 14, offrant un cadre moderne, ergonomique et riche en services. Le bail a été signé en décembre 2024, et nous avons lancé des ateliers de co-construction pour aménager les futurs locaux. La communication et l'accompagnement au changement sont au cœur de notre démarche.

### Quels sont les objectifs principaux ?

Le dernier avenant au bail parisien de l'AEFE était conditionné par la MRPIE, en concertation avec le MEAE, à une étude des options de relogement vers un site plus conforme à la politique immobilière de l'État. Nous avons donc lancé un projet de relocalisation visant à réduire les coûts immobiliers, améliorer l'aménagement des espaces pour accueillir notamment notre centre de formation, et renforcer la cohésion des équipes.

### Quel rôle ont joué la DIE et la MRPIE ?

Elles nous ont accompagnés tout au long du processus : définition des critères, appui juridique, validation du site, et négociation du bail. Grâce à leur soutien, nous avons pu obtenir la labellisation CNIP en septembre 2024 et sécuriser une prolongation temporaire de notre bail actuel à Paris, le temps de finaliser la transition.

### Comment les agents ont-ils vécu cette transition ?

Comme tout changement d'ampleur, le déménagement a naturellement suscité des interrogations et des inquiétudes de la part des agents. Nous avons veillé à les accompagner au mieux à chaque étape, à travers une communication régulière, des ateliers de co-construction et un accompagnement au changement dès le lancement du projet. La

transition s'est faite dans un bon esprit, avec beaucoup de professionnalisme et d'engagement de la part des équipes. Si les premiers mois d'installation doivent permettre à chacun de trouver ses repères dans ce nouveau cadre de travail, un retour d'expérience à six mois sera fait afin de permettre aux agents de faire part de leurs besoins.

### Quels sont les principaux bénéfices attendus de ce déménagement ?

Le déménagement du siège de l'AEFE au sein du bâtiment So Pop de Saint-Ouen-sur-Seine présente de nombreux avantages, qui ont conduit la DIE à distinguer le projet comme exemplaire :

- Optimisation de la surface : le nouveau site implique un ratio d'occupation inférieur à 16 m<sup>2</sup> par agent, ce qui est très performant selon les standards de la politique immobilière de l'État, sans pour autant altérer la qualité de vie au travail, grâce à des aménagements proposant tout le confort moderne pour les agents.
- Bail plus avantageux : le bâtiment So Pop offre une solution plus économique que les anciens locaux parisiens (économie de 23 % sur le montant des loyers sur neuf ans par rapport aux locaux de la place de Catalogne), tout en étant neuf, ergonomique et bien desservi.
- Conformité environnementale : le site respecte les normes les plus avancées en matière environnementale, ce qui peut générer des économies sur les charges énergétiques et d'exploitation à long terme.
- Recyclage : si l'AEFE a fait le choix de recourir principalement à du mobilier neuf pour ses espaces de bureau, afin de proposer un environnement de travail aussi harmonieux que possible dans le contexte de la mise en place du flex office, la quasi-totalité du mobilier de bureau précédemment utilisé place de Catalogne a pu être recyclée au moyen de dons aux différents commissariats parisiens.

# Les femmes et les hommes de l'AEFE

## LES PERSONNELS DU SIÈGE

Les personnels du siège, basés à Paris puis à Saint-Ouen-sur-Seine depuis le 1<sup>er</sup> juillet, et Nantes, mettent leurs compétences au service du réseau.

Les personnels du siège sont employés sous trois statuts différents :

- soit des agents titulaires de la fonction publique (de l'État, territoriale, ou hospitalière) détachés sur contrat ;
- soit des titulaires de la fonction publique en position normale d'activité ou mis à disposition, pour les agents du MEAE ;
- soit des agents contractuels (non titulaires) à durée déterminée ou indéterminée.

Au 31 décembre 2024, le siège de l'AEFE compte 237 agents dont près de 77 % de fonctionnaires titulaires.



### Agents titulaires de la fonction publique :

	2021		2022		2023		ANNÉE 2024						
	AEFE SC		AEFE SC		AEFE SC		SITE DE PARIS			SITE DE NANTES			
	H	F	H	F	H	F	TOTAL	Taux	H	F	TOTAL	H	F
CAT A	87	88	93	40	56	96	53 %	35	49	84	5	7	12
CAT B	29	26	30	12	21	33	18 %	6	10	16	6	11	17
CAT C	45	51	52	9	44	53	29 %	7	12	19	2	32	34
Total	161	165	175	61	121	182	100 %	48	71	119	13	50	63
Taux de féminisation	60 %	61 %	64 %		66 %				60 %			79 %	

### Agents contractuels :

	2021		2022		2023		ANNÉE 2024						
	AEFE SC		AEFE SC		AEFE SC		SITE DE PARIS			SITE DE NANTES			
	H	F	H	F	H	F	TOTAL	Taux	H	F	TOTAL	H	F
CAT A	21	26	33	12	23	35	64 %	11	19	30	1	4	5
CAT B	3	4	4	3	2	5	9 %	1	2	3	2		2
CAT C	15	12	12	3	12	15	27 %	1	7	8	2	5	7
Total	39	42	49	18	37	55	100 %	13	28	41	5	9	14
Taux de féminisation	67 %	64 %	57 %		67 %				68 %			64	



L'analyse de la répartition par origine administrative des agents montre que le MEN et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche restent les plus représentés avec 42 % des effectifs. Fin 2024, les personnels en provenance du MEAE représentent 9 % de l'effectif. Enfin, 20 % des agents proviennent d'autres ministères (dont le MEFSIN pour 7 %), 5 % de la fonction publique territoriale (FPT) et 1 % de la fonction publique hospitalière (FPH). 23 % des agents sont contractuels non fonctionnaires.

En lien avec son plan d'action égalité, l'Agence est attentive à la représentation et répartition des femmes et des hommes dans ses services. Les femmes représentent 67 % des effectifs des services centraux, elles représentaient 62 % en 2022 et 63 % en 2023.

Si la répartition entre les femmes et les hommes par catégorie est en évolution depuis 2022, la proportion de femmes est toujours plus importante sur le site de Nantes (77 %) que sur le site parisien (62 %).

Répartition par genre	2022	2023	2024		TOTAL
	AEFE SC TOTAL		H	F	
Site de Paris	138	151	61	99	160
Site de Nantes	69	73	18	59	77
<b>TOTAL AGENTS</b>	<b>207</b>	<b>224</b>	<b>79</b>	<b>158</b>	<b>237</b>
Taux de féminisation	62 %	63 %			67 %

### LES PERSONNELS DU RÉSEAU

Plus de 40 000 femmes et hommes travaillent dans les établissements d'enseignement français à l'étranger. Personnels de direction, personnels enseignants, personnels administratifs et techniques travaillent de concert pour la réussite des élèves. Tous les personnels bénéficient de dispositifs d'accompagnement et de formation afin de garantir les meilleures adaptations au poste de travail ainsi qu'un enseignement de qualité et adapté aux spécificités du réseau. Les personnels de l'AEFE sont les personnels détachés auprès de l'Agence (pour être affectés dans les EGD et les établissements conventionnés) et les personnels de droit local des EGD, c'est-à-dire 12 146 personnels au total.

### LES PERSONNELS DÉTACHÉS À L'AEFE

Les postes de personnels détachés auprès de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ne sont implantés que dans les seuls EGD, établissements conventionnés, ou établissements liés à l'Agence par un traité ou un accord international.

Au 31 décembre 2024, l'AEFE compte 5 566 personnels détachés dont :

- 899 en qualité d'expatrié ou de détaché sur un emploi d'encadrement ou de formation ;
- 4 667 en qualité de résident ou de personnel détaché sur un emploi d'enseignement, d'éducation et d'administration.

Statut contrat	Nombre femmes	Nombre hommes	Total	Pourcentage femmes	Pourcentage hommes
Expatrié et détaché sur un emploi d'encadrement ou de formation	432	467	899	48 %	52 %
Résident et détaché sur un emploi d'enseignement, d'éducation et d'administration	2673	1994	4667	57 %	43 %

## Simplification administrative

Dans un souci de simplification administrative, le bureau de la gestion administrative de la DRHR a expérimenté la dématérialisation du dossier de prise en charge administrative et financière des personnels détachés. Ce dossier, renseigné par les personnels détachés nouvellement recrutés, recueille tous les éléments nécessaires à l'élaboration du contrat et à la mise en place de la rémunération. Après une expérimentation concluante sur un échantillon de personnels détachés, il a été généralisé à tous les personnels recrutés pour la rentrée 2025. La DRH utilise la plateforme interministérielle : [demarche.numerique.gouv.fr](http://demarche.numerique.gouv.fr) pour les dossiers de prise en charge ainsi que pour les dossiers de passeports de service, première demande et renouvellement.

### Répartition femmes-hommes pour les détachées et détachés dans le réseau



Emploi d'encadrement ou de formation (D1/D2)



Emploi d'éducation et d'administration (D3)

Femmes  
Hommes

### Le recrutement des personnels détachés sur des fonctions d'encadrement ou de formation

155 postes ont été publiés début septembre 2024 pour une prise de fonctions à la rentrée 2025, et 14 autres se sont déclarés vacants au cours de l'année. Le bureau du recrutement a reçu 931 dossiers. Après étude attentive de ces dossiers et sélection en liaison avec les services de l'Agence et/ou du MEN (vérification des conditions pour postuler, synthèse des éléments du dossier au regard des attendus de postes), 457 entretiens ont été organisés, dont 241 en présentiel pour les personnels de direction, les administratifs et les inspecteurs et inspectrices de l'Éducation nationale et 216 distance pour les directeurs et directrices d'école et les formateurs et formatrices des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degré. 169 recrutements (83 femmes et 86 hommes) ont été finalisés après validation en CCPC puis agrément du poste diplomatique et accord de détachement des administrations d'origine.

### Le recrutement des personnels détachés sur des fonctions d'enseignement, d'éducation et d'administration

346 postes ont été publiés début janvier 2025 pour la rentrée 2025 (219 postes vacants et 127 susceptibles d'être vacants).

L'étude des dossiers est gérée par les établissements et les services de coopération et d'action culturelle (SCAC) qui organisent ensuite les commissions consultatives paritaires locales (CCPL). Ces recrutements sont ensuite validés par la DRH de l'AEFE qui envoie les demandes de détachement aux administrations d'origine.

Au final ce sont 290 personnels (193 femmes et 97 hommes) qui ont été recrutés. Cette année a encore été marquée par de nombreux désistements de candidats après les CCPL et des réintégrations tardives qui ont conduit à des recrutements tardifs. 43 demandes de détachement ont fait l'objet d'un refus de détachement : 25 sur le 1<sup>er</sup> degré et 18 sur le 2<sup>d</sup> degré. 107 postes sont restés non pourvus à l'issue de cette campagne de recrutement.

### LES PERSONNELS DE DROIT LOCAL DES EGD

Les personnels de droit local des EGD sont recrutés et rémunérés directement par les établissements après avis d'une CCPL. Ils représentent 6 570 agents au 31/12/2024.



## zOOM →

### L'égalité professionnelle : mise en œuvre du second plan d'action de l'Agence

L'AEFE déploie depuis plusieurs années une politique visant à assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes auprès de ses personnels du siège et du réseau. L'année 2024-2025 a été marquée par la première année « pleine » de mise en œuvre du nouveau plan d'action égalité professionnelle 2024-2026. Afin de répondre aux obligations légales prévues par l'article L132-1 du Code général de la fonction publique, il avait été présenté en CSA de l'Agence en mars 2024. Il succède au premier plan d'action égalité professionnelle adopté par l'Agence et mis en œuvre de 2021 à 2023. Ce nouveau plan d'action a été diffusé à l'ensemble personnels du siège et a été mis en ligne sur l'Intranet Orion de l'Agence. Un premier bilan de ce deuxième plan d'action a été présenté au CSA de l'Agence de décembre 2024.

### LE PLAN D'ACTION ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2024-2026 COMPREND 6 AXES, 38 MESURES ET 183 ACTIONS CONCRÈTES, À DESTINATION DES SERVICES CENTRAUX ET DES ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU DE L'AEFE.

Parmi les priorités de ce nouveau plan d'action figurent le renforcement de l'analyse et du suivi des données genrées, la mise en place d'actions liées à la prise en compte de la santé des femmes, la création d'un dispositif unique de signalement propre à l'AEFE (siège et réseau), la mise en place de « contacts-égalité » au sein des établissements du réseau, etc.

En 2024-2025, ce plan a été transmis par les 16 relais-égalité du réseau aux établissements de leurs zones, et mis à disposition dans chacune des égalithèques des services centraux, à Paris/Saint-Ouen-sur-Seine et Nantes. La référente égalité l'a présenté lors de divers évènements :

- un webinaire « égalité », en amont du séminaire des personnels d'encadrement partant en poste dans le réseau, en mai 2025 ;
- les journées d'accueil des nouveaux personnels du siège, septembre 2024 et avril 2025 ;
- les formations à l'égalité de zone, lancée en 2024 (3h par webinaire, avec les relais-égalité des zones concernées), à l'attention de l'ensemble des personnels du réseau, intitulées « De l'égalité filles-garçons à l'égalité professionnelle : enjeux et outils dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger » (cinq sessions en 2025).

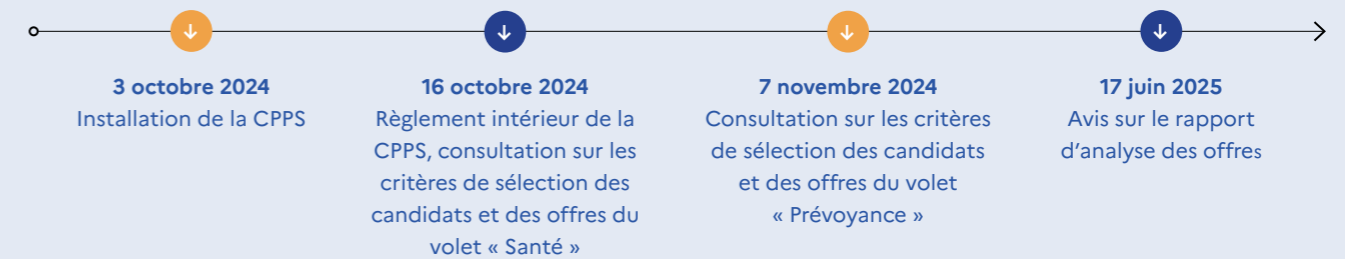
Il est également évoqué lors des sessions de formation organisées pour les personnels du siège, dispensées par un prestataire extérieur à l'attention des divers publics « cible » et en 2024-2025 pour les personnels RH, les personnels de direction, les membres du GT égalité professionnelle, les managers et personnels amenés à faire du recrutement. La direction générale fait aussi référence à ce nouveau plan d'action 2024-2026 et aux enjeux de la politique d'égalité de l'Agence, dans ses discours lors des séminaires annuels de zone. La directrice générale a rappelé les mesures qu'il comporte lors de son discours à l'occasion du 8 mars 2025 devant tous les personnels des services centraux des deux sites.



## La prestation sociale complémentaire, une année de négociation et de contractualisation

L'accord-cadre commun entre les représentants de l'administration et les organisations syndicales du MEAE et de l'AEFE a été signé le 29 août 2024.

### Réunions de la commission paritaire de pilotage et de suivi (CPPS)



### Procédure du marché de la sélection de l'organisme en charge du contrat collectif du 30 décembre 2024 à juillet 2025



# Le budget de l'AEFE

Le budget de l'AEFE permet la mise en œuvre des missions et des actions de l'Agence : garantir la qualité de l'enseignement, accompagner les établissements du réseau et investir dans l'avenir de l'éducation française à l'étranger. Sa gestion rigoureuse reflète la volonté de l'Agence d'allier transparence, performance financière et ambition éducative.

Le budget de l'AEFE est constitué de la consolidation du budget des services centraux et des budgets des 68 EGD regroupés en 36 groupements comptables à fin 2023.

Le budget de l'AEFE est consolidé autour de trois axes analytiques en dépenses :

- l'excellence éducative ;
- l'accompagnement du réseau ;
- la modernisation du réseau.

Conformément au décret GBCP de novembre 2012, la programmation du budget est pluriannuelle afin de garantir la soutenabilité des projets de l'Agence.

Cette programmation permet d'évaluer l'ensemble des engagements financiers de l'établissement, tout particulièrement dans le cadre de sa stratégie immobilière, mais également l'évolution prévisionnelle de ses emplois et les conséquences sur sa masse salariale.

Les principales recettes de l'Agence correspondent aux droits de scolarité acquittés par les familles des élèves des EGD et aux contributions des établissements conventionnés et partenaires. En complément de ces ressources propres, l'État (par l'intermédiaire du MEAE) participe au financement du réseau d'enseignement français à l'étranger en octroyant principalement deux subventions annuelles répondant à la mission « action extérieure de la France » : l'action « diplomatie culturelle et d'influence » du programme 185 et l'action « Français à l'étranger » du programme 151.

## BILAN DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2024

Pour assurer ses missions, l'AEFE a bénéficié d'un soutien de l'État à hauteur de 558 M€ en 2024. Le montant total de son budget s'est élevé à 1,18 MD€ cette année.

Dans un contexte budgétaire français très contraint, l'exercice 2024 a vu la baisse du soutien de l'État sur le programme 185 « Diplomatie d'influence » avec une annulation de crédits à hauteur de 3,5 M€ en application du décret 2024-124 du 21 février 2024 portant annulation de crédits sur le budget de l'État et ses opérateurs. Le programme 151 « Aides à la scolarité » a également été ajusté à la baisse en fonction de la prévision d'exécution des aides à la scolarité établie par les services de l'Agence.

Néanmoins, en lien avec le dynamisme de la rentrée 2024 et de ses effectifs, il est constaté une hausse très importante des ressources propres de l'Agence, services centraux et EGD, liée tout particulièrement à l'augmentation des droits

d'écolage, pour un montant de 40 M €. L'activité des IRF continue sa montée en puissance, avec 15 M€ de recettes liées à la formation continue avec les établissements conventionnés et partenaires, soit une augmentation de 57 % par rapport à 2023.

En dépenses, l'enveloppe de crédits de personnel reste la dépense la plus significative de l'Agence et de ses EGD, avec 860 M €, soit une augmentation de près de 40 M€ sur 2024.

Le fonctionnement est resté stable, en revanche les paiements sur l'enveloppe des crédits d'intervention (aides à la scolarité et AESH) ont été plus bas que prévu : il s'agit essentiellement d'un retard dans l'ordonnancement dû à la mise en place du nouveau logiciel Scolaide pour l'ensemble du réseau. Ces paiements ont été décalés sur l'exercice 2025.

## Les chiffres clés 2024 du budget de l'AEFE

(services centraux et 68 EGD)

un budget initial  
deux budgets rectificatifs dans l'année

solde budgétaire 2024

**+27,4 M€**

Recettes

**1 185,4 M€**

**618,6 M€**

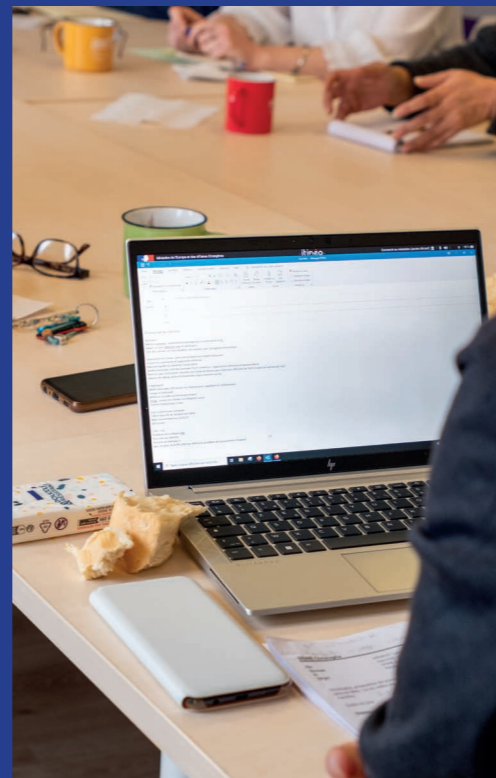
de recettes propres

**558 M€**

de subventions de l'État

**8,158 M€**

Autres financements publics États étrangers.



Dépenses

**1 158 M€**

(crédits de paiement)

Aide à la scolarité

**93,3 M€**

Emplois

**10 441 ETPT**

Dépenses de personnel

**860,4 M€**

Dépenses d'investissement

**32,2 M€**

**5 441 ETPT**

sous plafond (détachés dans le réseau et personnels du siège)


Dépenses de fonctionnement

**172 M€**

**5 000 ETP**

hors plafond (dont 4 735 ETPT employés de droit local dans les EGD)

# Des parties prenantes engagées pour la réussite de l'enseignement français à l'étranger



Le réseau d'enseignement français à l'étranger se caractérise par un nombre important d'acteurs nécessaires à son animation, son fonctionnement, son contrôle et son développement. Il s'agit en réalité de tout un écosystème. L'AEFE entretient des liens étroits avec tous, dans un respect mutuel, et s'efforce d'assurer la cohérence du dispositif dans une logique de développement garantissant la qualité de tous les établissements homologués.

## LES PARENTS D'ÉLÈVES, AU CŒUR DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans les établissements. Ayant fait confiance au modèle éducatif français et contribuant financièrement à son fonctionnement par le versement de droits de scolarité, ils sont *de facto* engagés dans la vie des établissements. Dans le cadre de l'homologation, la mise en place d'instances leur garantissant une place est d'ailleurs requise.

Les parents d'élèves élisent leurs représentants au conseil d'établissement et au conseil d'école. Les associations de parents d'élèves travaillent en étroite liaison avec les équipes de direction et sont associées à la gestion des établissements.

Dans les EGD et les établissements conventionnés, le conseil

d'établissement permet d'aborder les points essentiels à la vie de l'établissement et de faire adopter les documents-cadres, tels que le projet d'établissement, le règlement intérieur, les horaires et le calendrier scolaire ainsi que le plan de formation continue des personnels.

Dans les EGD, les perspectives budgétaires définies sur trois ans doivent être explicitées aux représentants des parents d'élèves. Les frais de scolarité, élaborés en amont du budget primitif de l'établissement et arrêtés par la directrice générale sont présentés dans le cadre des conseils d'établissement.

Le plan de développement de l'enseignement français à l'étranger de 2019 mentionnait la nécessité

d'associer plus étroitement encore les familles à la gouvernance des établissements et de l'Agence. La loi du 28 février 2022 a attribué un siège de plus (soit quatre sièges) aux fédérations de parents d'élèves au conseil d'administration de l'AEFE.

En ce qui concerne la formation des personnels, les parents d'élèves élus, issus de tous les types d'établissement, siègent dans les deux instances des IRF : le conseil pédagogique et scientifique (CPS) et le conseil des affaires administratives et financières (CAAF).

## LES TROIS FÉDÉRATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DANS LES INSTANCES NATIONALES

Les associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger sont représentées au conseil d'administration de l'AEFE par trois fédérations de parents d'élèves.

### La FAPEE (Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger)

Créée par des parents de toutes nationalités en 1980, reconnue d'utilité publique en 1985, la FAPEE réunit exclusivement des associations de parents d'élèves du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Elle représente plus de 180 associations dans le monde dont près de 80 associations de parents gestionnaires de leur établissement – conventionné ou partenaire. Elle est indépendante de toute attache politique, syndicale ou religieuse. La FAPEE est un interlocuteur et une force de proposition reconnus, notamment dans le cadre des groupes de travail, grâce à sa connaissance approfondie du réseau acquise par l'étendue de sa représentativité (près de 100 pays). Elle siège également activement à l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP) et à la CNB.

### La FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves)

Fondée en 1947, la FCPE a été reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982.

Cette fédération indépendante compte 310 000 adhérents en France et à l'étranger. Dans le réseau d'enseignement français à l'étranger, elle est présente dans une bonne dizaine de pays de diverses régions du monde (Europe, Maghreb, Amérique Latine, Asie et Madagascar). Elle siège également à l'OBEP et à la CNB.

### L'UNAPE (Union des associations de parents d'élèves de l'étranger)

Créée en 2021, elle est présente dans les établissements de la péninsule ibérique et des pays du Maghreb. Elle souhaite œuvrer pour le bien-être et le succès des élèves en promouvant une éducation de qualité, inclusive et respectueuse de la diversité. Elle veut favoriser la transparence dans chacune des actions et décisions. Elle siège à la CNB.

### DES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS FORTEMENT INVESTIS

Les personnels détachés dans le réseau, les personnels recrutés en contrat local dans les EGD du réseau et les personnels du siège de l'AEFE sont représentés par les organisations syndicales élues aux dernières élections professionnelles en décembre 2022 pour une durée de quatre ans : FSU, SGEN-CFDT (devenue CFDT Éducation monde) et UNSA. Les organisations syndicales sont représentées au conseil d'administration de l'Agence et siègent dans les instances consultatives au niveau local ainsi qu'au niveau central. En plus de leur représentation dans les instances officielles, les représentantes et représentants des personnels peuvent être associés à des groupes de travail thématiques organisés au siège de l'Agence sur différents sujets liés à l'enseignement français à l'étranger. Ils y apportent leur expertise. En 2024-2025, ils ont participé à une quinzaine de groupes de travail. Les représentantes et représentants des personnels participent également aux travaux de l'OBEP. Dans le cadre d'un dialogue social nourri, ils rencontrent aussi la direction générale de l'Agence autant que de besoin. Les prochaines élections professionnelles se dérouleront en décembre 2026.

### LES ÉLUES ET ÉLUS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER, APPUIS ESSENTIELS

L'Agence entretient des échanges réguliers et constructifs avec tous les élus, en particulier ceux des Français établis hors de France qui représentent les 2,7 millions de Français vivant à l'étranger. Présents sur le terrain comme au Parlement ou à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE), les élus sont des partenaires majeurs de l'AEFE et des établissements. Dans le cadre de la loi de finances, les parlementaires votent le budget de l'État, dont celui des crédits alloués à « l'action extérieure de l'État », qui concerne l'AEFE (charge de service public et bourses scolaires). Une personne dédiée, la conseillère aux relations institutionnelles et référente égalité, est l'interlocutrice privilégiée des élus et élus.

11

députées et députés représentant les Français établis hors de France (dans 11 circonscriptions)

442

conseillères et conseillers des Français de l'étranger (dans 130 circonscriptions)

12

sénateurs et sénatrices représentant les Français établis hors de France (dans la circonscription « monde »)

90

conseillères et conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (dans 15 circonscriptions)



### LA PARTICIPATION ACTIVE DES ÉLUES ET ÉLUS AUX INSTANCES DE L'AEFE

Deux députés et deux sénateurs ou sénatrices siègent au CA de l'Agence. L'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) est représentée par un titulaire (et un suppléant). Avec la loi n° 2022-272 du 28 février 2022 « visant à faire évoluer la gouvernance de l'AEFE et à créer les IRF », une conseillère des

Français de l'étranger (titulaire) et un suppléant ont rejoint le CA de l'Agence en juin 2023. Deux représentants de l'Assemblée des Français de l'étranger siègent en CNB.

Élus locaux de l'étranger, les 442 conseillères et conseillers des Français de l'étranger siègent, quant à eux, dans les conseils consulaires au format bourses scolaires (qu'ils président

désormais) et dans les conseils d'établissement.

Les élus siégeant au conseil d'administration de l'AEFE participent souvent aux travaux de l'OBEP.

## DES ACTEURS ÉDUCATIFS PLUS NOMBREUX ET PLUS DIVERSIFIÉS

Aux acteurs historiques de l'enseignement français à l'étranger sont venus se joindre des groupes éducatifs de natures et de tailles diverses qui sont au cœur de la dynamique du développement du réseau.

- La **Mif** est l'acteur associatif historique de l'enseignement français à l'étranger. Elle dirige 32 établissements en pleine responsabilité et a des accords de coopération et de partenariat avec 76 autres établissements scolaires à programme français, dans 33 pays. Mifmonde scolarise ainsi plus de 62 000 élèves de la maternelle à la terminale. Créée en 1902, reconnue d'utilité publique en 1907, la Mif est une association à but non lucratif.
- **Holged** (Holding générale d'éducation) est un groupe implanté au Maroc et en Tunisie, qui scolarise 17 000 élèves dans plusieurs écoles à cursus national et international français. Six de ces écoles, dont les groupes Al Jabr au Maroc et ISC « International School of Carthage », sont des établissements homologués, partenaires de l'AEFE. Le groupe Holged compte plus de 7 200 élèves dans ses écoles françaises homologuées.
- L'**AFLEC** est une association créée en 2000 par des personnes issues des milieux de l'enseignement en France et au Liban. Elle développe et pilote six établissements scolaires homologués : deux au Liban sur trois sites, trois aux Émirats arabes unis et un en Tunisie. Au total, les établissements de l'AFLEC accueillent près de 6 700 élèves.
- **International Education Group**, filiale de Globeducate, compte cinq établissements homologués partenaires de l'AEFE : un à Casablanca, un à Rabat, un à Amsterdam et deux écoles à Londres. Au total, ce sont plus de 4 300 élèves scolarisés dans le réseau.
- **Odyssey** est un groupe français d'éducation internationale qui réunit douze établissements en Europe (Albanie, Belgique, Espagne, Italie, Roumanie etc.), en Afrique (Maroc) et en Asie

du Sud-Est (Singapour, Vietnam, Thaïlande). En 2024-2025, le groupe a scolarisé plus de 4 100 élèves sur des niveaux homologués.

- **CSI Group** (Cité scolaire internationale) gère neuf campus répartis sur trois pays, dont cinq établissements homologués, partenaires de l'AEFE, au Sénégal et en Guinée-Bissau. Au total, le groupe compte 3 000 élèves dont 700 en enseignement français homologué.
- L'**Alliance israélite universelle** est un réseau implanté en France, au Canada, au Maroc et en Israël. S'inspirant de la tradition et des valeurs de l'école républicaine française, ce réseau scolaire s'étend de l'école maternelle aux classes préparatoires aux grandes écoles. On compte près de 1 000 élèves dans ses établissements homologués, au Maroc et en Israël.
- Acacia Education est un réseau éducatif situé en Asie (Cambodge, Thaïlande, Vietnam) comptant quatre établissements et environ 235 élèves.



(...) l'association Union-ALFM, promeut les liens d'amitié et de solidarité entre les anciens élèves des établissements français à l'étranger et met en réseau ses membres sur tous les continents.

## LES ALUMNI, UNE FORCE EN CONSTRUCTION

Plus de 800 000 alumni portent aujourd'hui les valeurs de l'enseignement français dans le monde et dans tous les secteurs d'activité. Un grand nombre d'entre eux se retrouvent dans les associations locales, dans l'association mondiale Union-ALFM et/ou sur divers réseaux sociaux (souvent par établissements ou par « promos »).

### UNE ASSOCIATION MONDIALE, L'UNION-ALFM, ET SA PLATEFORME ALFM.FR

Née en 2010 dans le cadre de la célébration des 20 ans de l'AEFE, l'association des Anciens des lycées français du monde, aujourd'hui Union-ALFM, promeut les liens d'amitié et de solidarité entre les anciens élèves des établissements français à l'étranger et met en réseau ses membres sur tous les continents. Elle encourage la création et le développement d'associations locales et l'entraide

professionnelle. L'association Union-ALFM prend une part active aux manifestations organisées à l'initiative de l'AEFE (accueil et cérémonie de sortie des boursiers France Excellence-Major, cérémonie de remise de diplômes des bacheliers, FOMA, etc.).

L'Union-ALFM met à la disposition de tous les alumni une plateforme intergénérationnelle, [almf.fr](http://almf.fr). C'est un réseau social, associatif et professionnel qui permet de retrouver d'autres anciens élèves grâce à un annuaire géolocalisé, de faire connaître ses projets, d'organiser des événements et d'animer le réseau associatif. Créée en 2017 par l'AEFE, cette plateforme a été cédée à l'association mondiale en 2020. Elle est animée par l'Union-ALFM, en collaboration avec les associations locales et de nombreux membres bénévoles.

+ 800 000

ALUMNI DANS LE MONDE

Une association mondiale, l'Union-ALFM

Une plateforme intergénérationnelle, [almf.fr](http://almf.fr), avec plus de

9 000

inscrits

126

associations locales présentes sur les 5 continents

# Une offre éducative attractive, innovante

et porteuse  
des valeurs  
du réseau français  
à l'international

02

Une offre éducative attractive,  
innovante et porteuse des  
valeurs du réseau français à  
l'international





Lycée français Charles Lepierre/Lisbonne/Portugal

## Une offre éducative fondée sur l'homologation

L'homologation des établissements d'enseignement français à l'étranger est une garantie essentielle de qualité pour les familles et constitue le socle commun de tous les établissements du réseau, qu'ils soient en gestion directe, conventionnés ou partenaires. À travers divers critères précisément définis, elle atteste que l'enseignement dispensé respecte les programmes, les principes et les valeurs du système éducatif français, tout en intégrant des innovations pédagogiques et en favorisant un cadre exigeant mais bienveillant. Cette reconnaissance de l'homologation permet aux élèves de poursuivre leur scolarité en France ou dans les établissements du réseau (c'est la continuité pédagogique) et d'obtenir des diplômes français.

Un décret en conseil d'État, paru le 3 juillet 2025, renforce ce cadre en liant désormais l'homologation nouvellement obtenue par les établissements à la signature d'un accord de partenariat avec l'AEFE, concrétisant l'entrée officielle de ces établissements dans la grande famille de l'enseignement français à l'étranger. Il prévoit également un suivi régulier, des inspections et un accompagnement pédagogique des équipes pour garantir le respect des critères et assurer ainsi une scolarité de qualité et cohérente pour tous les élèves.

L'homologation doit être mise en œuvre tous les jours dans les établissements.

## Un enseignement qui fait vivre les valeurs fondatrices du projet de l'enseignement français à l'étranger

### VALEURS ET PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE, SOCLES DE L'EFE

Le réseau de l'enseignement français à l'étranger transmet aux élèves les valeurs et principes de la République, fondement de l'homologation des établissements. Au-delà des programmes, ces valeurs (laïcité, égalité, non-discrimination, esprit critique, autonomie et coopération) guident l'ensemble de la vie scolaire et préparent les élèves à devenir des citoyens responsables et émancipés. Pour accompagner les établissements, l'Agence a mis en place un plan laïcité structuré autour d'une équipe dédiée, d'une offre de formation continue pour les personnels et de la participation à des initiatives concrètes telles que le Prix de la laïcité et la Journée de la laïcité à l'école.

Ces actions visent à renforcer la cohérence éducative, à promouvoir la citoyenneté et à faire vivre les valeurs républicaines au quotidien dans l'ensemble du réseau.

**Le réseau de l'enseignement français à l'étranger transmet aux élèves les valeurs et principes de la République, fondement de l'homologation des établissements.**



Lycée français de Barcelone /Espagne



Médiathèque du lycée français de Madrid/Espagne



### CLIMAT SCOLAIRE, RESPECT ET BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE : UNE PRIORITÉ

Comme toute structure accueillant du public, les établissements d'enseignement français à l'étranger ont pour première priorité de mettre en place un lieu garantissant la sécurité des élèves comme des personnels, leur épanouissement et leur bien-être, pour assurer les meilleures conditions d'apprentissage. L'AEFE a donc mis en place une politique en faveur du bien-être des élèves et d'un climat scolaire serein, s'appuyant sur les valeurs portées par l'EFE, autant de raisons pour lesquelles les familles font le choix de l'enseignement français à l'étranger. Cette politique s'est déployée avec efficacité en 2024-2025. Elle est portée au siège de l'Agence par un conseiller technique établissement et vie scolaire et un inspecteur d'académie-



L'AEFE a (...) mis en place une politique en faveur du bien-être des élèves et d'un climat scolaire serein.

inspecteur pédagogique régional établissements et vie scolaire.

Il est aussi à noter que de nombreux établissements mettent en place des programmes de prévention et de lutte contre le harcèlement inspirés par les politiques éducatives locales, mais il est difficile d'avoir une visibilité fine sur l'ampleur de cet engagement.

Cette politique s'inscrit dans la dynamique des consultations sur l'enseignement français à l'étranger menées par le MEAE au printemps 2023, lors desquelles tous les acteurs du monde éducatif avaient rappelé le caractère central du climat scolaire et avaient plaidé pour que la préoccupation partagée pour le bien-être des élèves et des personnels apparaisse explicitement dans les critères de l'homologation.

L'Agence s'est ainsi dotée d'un plan Climat scolaire dès le mois de septembre 2023, dont l'objet principal est le déploiement du programme de prévention et de lutte contre le harcèlement.

Le programme pHARe encourage les établissements à mettre en place un programme de prévention à destination des élèves, en particulier, de la communauté éducative en général, en impliquant plus largement les parents et les personnels. Il s'agit aussi d'organiser le repérage et la prise en charge des situations. Les « ambassadeurs contre le harcèlement » sont un exemple de mesure qui concourt à la fois à la sensibilisation des élèves et au repérage des situations de harcèlement.

57 établissements ont bénéficié d'un accompagnement étroit sur le programme pHARe, donnant la certitude qu'ils sont engagés dans la démarche.

À compter de la rentrée 2025, les établissements auront accès au portail pHARe du MEN. Ce portail offre la possibilité aux établissements d'obtenir un « label pHARe », niveau 1, 2 ou 3, ce qui devrait être incitatif pour les établissements.

En complément, l'Agence porte également les éléments du programme pHARe suivants :

→ les enquêtes locales de climat scolaire (ELCS) : Opérationnelles depuis novembre 2023, et après une phase expérimentale au printemps 2024, les ELCS ont été mises à la disposition du réseau de l'EFE à la rentrée 2024 et déployées toute l'année 2024-2025. Ainsi, depuis le printemps 2024, elles ont concerné 25 établissements et environ 60 unités éducatives (écoles, collèges ou lycées comptés séparément). En 2024-2025, ont été concernés 18 écoles et 5 088 écoliers, 17 collèges et 5 141 collégiens, 13 lycées et 2 442 lycéens. La mesure du climat scolaire ne se limite pas pour les établissements scolaires à la mise en œuvre des enquêtes locales de climat scolaire (ELCS), mais ces enquêtes permettent une évaluation systématique de la qualité du climat scolaire, du bien-être des élèves et des personnels, des conditions d'apprentissage et de la victimation en interrogeant l'ensemble de la communauté éducative (élèves, parents, personnels) à l'aide de questionnaires standardisés.

→ le prix Non au harcèlement (NAH) : concours du MEN, que l'AEFE relaie depuis trois années. En 2022-2023, 44 projets avaient été proposés, 67 en 2023-2024, 135 en 2024-2025. L'AEFE invite les établissements à s'inscrire plus largement dans une politique d'amélioration du climat scolaire et du bien-être des élèves et des personnels. C'est le sens des orientations de politiques éducatives de l'Agence, portant notamment sur l'éducation au développement durable (EDD), sur l'égalité filles-garçons, sur l'éducation à vie affective et relationnelle (EVAR) dans le premier degré ou sur l'éducation à vie affective et relationnelle et à la sexualité (EVARS) dans le second degré, ou encore à la prise en compte et au développement des compétences psychosociales (CPS).

L'action de l'AEFE se traduit aussi par un engagement dans la formation via des actions de formation de zone (AFZ) et des actions de formation en établissement (AFE). Cette politique est portée dans les zones par les inspecteurs de l'Agence et le réseau des formateurs. S'agissant du climat scolaire, 34 formateurs du premier et du second degrés ont été identifiés et sont régulièrement formés à l'occasion d'un séminaire annuel organisé au siège de l'Agence. En 2023-2024, 410 personnes ont été formées dans 8 zones, 53 pays et 109 établissements. En 2024-2025, 591 personnes ont été formées dans 13 zones, 92 pays et 193 établissements. Soit sur deux années, de l'ordre de 250 établissements, en agréant les données.

Il faut ajouter qu'un dispositif de signalement, du type « faits établissements » en académie, a été mis en place durant l'année 2023-2024 et s'est développé en 2024-2025 : le formulaire RISP (Remontée d'incidents ou de situation préoccupante), accessible depuis l'intranet ORION, permet aux chefs d'établissements de saisir immédiatement l'AEFE et en tout sécurité lorsque surviennent des incidents ou la révélation de situations préoccupantes, permettant à l'Agence de réagir tout de suite.



### Chiffres clés

Depuis le printemps 2024 : 25 établissements, soit 60 unités éducatives ont mis en place les enquêtes locales de climat scolaire (ELCS). Sur l'année 2024-2025, ont été concernés 18 écoles et 5088 écoliers, 17 collèges et 5141 collégiens, 13 lycées et 2442 lycéens. Depuis 3 ans, l'AEFE relaie et coordonne le prix Non au harcèlement (NAH). En 2022-2023, 44 projets avaient été proposés, 67 en 2023-2024, 135 en 2024-2025.

S'agissant de la formation dans le cadre du plan climat scolaire de l'Agence, En 2023-2024, 410 personnes ont été formées, réparties dans 8 zones, 53 pays et 109 établissements. En 2024-2025, 591 personnes ont été concernées dans 13 zones, 92 pays et 193 établissements. Parmi ces établissements, 57 ont bénéficié d'un accompagnement étroit sur le programme pHARe.

### Chiffres clés du dispositif secourisme

En 2024 : 12 414 personnes formées aux premiers secours, élèves et personnels (+ 23 % par rapport à 2023), 470 formateurs (+ 12,7 %) et 119 établissements dotés d'un certificat de condition d'exercice leur permettant d'organiser des formations aux premiers secours (+ 56 %).

### UNE POLITIQUE SPORTIVE AMBITIEUSE POUR TOUS LES ÉLÈVES DU RÉSEAU

L'éducation par le sport est au cœur de la pédagogie de l'AEFE et des établissements du réseau car la pratique sportive est reconnue comme essentielle pour les enfants et adolescents. Elle améliore leur condition physique et psychologique, et donc leur bien-être, les prépare aussi à participer à des événements sportifs et à devenir des citoyens responsables, engagés et solidaires grâce aux valeurs diffusées par le sport telles que le respect d'autrui ou l'esprit d'équipe. Il existe une dynamique très forte en la matière au sein du réseau, avec une attention particulière portée à la parité fille/garçon.

En 2024-2025, plusieurs structures et dispositifs accompagnent et permettent cette éducation par le sport dans le réseau.

#### LES DISPOSITIFS ET OFFRES D'ENSEIGNEMENT ACTUELS

- L'enseignement optionnel : + 3 h hebdomadaires en lycée pour les élèves qui souhaitent enrichir leur expérience de l'EPS, réfléchir sur leur pratique et sur les activités physiques et sportives.
- L'enseignement de spécialité « éducation physique, pratiques et cultures sportives » : + 4 h en première et + 6 h en terminale pour les élèves ayant un projet d'orientation personnel ou professionnel en lien avec la pratique physique et la culture sportive.
- Les sections sportives scolaires : mener de front son double projet sportif et scolaire (+ 3 h de sport par semaine) en collège et ou lycée. Nous comptons 39 sections sportives scolaires dans le réseau à la rentrée 2025.
- Le dispositif sport-études : il s'adresse aux élèves sportifs valides et para-sportifs et concerne en priorité les élèves inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau. La finalité est de permettre aux jeunes possédant des aptitudes sportives à haut potentiel de concilier pleinement leur double cursus scolaire et sportif, en leur offrant des conditions adaptées à la poursuite de leur scolarité. À la rentrée de septembre 2025, il y a deux classes sport-études au sein du réseau.
- 30' APQ (activité physique quotidienne) : dispositif proposant une activité physique aux enfants du 1<sup>er</sup> degré, généralisé à toutes les écoles.



**L'éducation par le sport (...) améliore leur condition physique et psychologique, et donc leur bien-être, les prépare aussi à participer à des événements sportifs et à devenir des citoyens responsables.**

#### LES STRUCTURES

- L'association sportive est à la fois une structure, un lieu, un moment pour des élèves volontaires pour pratiquer des activités sportives et artistiques. C'est en même temps l'occasion pour eux de se construire en tant que futur citoyen du monde à travers l'apprentissage de la vie associative.
- Les ligues sportives scolaires AEFÉ-UNSS : structures de pilotage régionales destinées à dynamiser et coordonner le sport scolaire dans les zones du réseau AEFÉ. Les ligues sportives scolaires AEFÉ s'inscrivent pleinement dans une politique éducative sportive humaniste et ambitieuse au service de la Génération 2024.



#### zOOM →

### Les Jeux de la zone Afrique occidentale : une célébration du sport, de la jeunesse et de la francophonie



Du 10 au 14 avril 2025, le lycée français Jean-Mermoz de Dakar a accueilli la 4<sup>e</sup> édition des Jeux de la zone Afrique occidentale (ZAO). Cet événement phare du réseau de l'EFÉ a rassemblé des élèves venus de 6 pays et de 12 établissements pour vivre ensemble un moment de sport, de partage et de dépassement de soi.

#### UNE ZONE, DES TALENTS

Les délégations issues du Sénégal, Mali, Burkina Faso, Guinée, Mauritanie, témoignent de la diversité et de la richesse du réseau de l'EFÉ en Afrique de l'Ouest. Une délégation de Djibouti a également été accueillie.

#### UN PROGRAMME RICHE ET RYTHMÉ

Pendant quatre journées intenses, les élèves ont vécu une expérience inoubliable mêlant compétitions sportives et rencontres interculturelles, rythmée par des temps forts tels que la cérémonie d'ouverture, la soirée culturelle et la cérémonie de clôture.

#### UNE JEUNESSE ENGAGÉE : SPORTIFS, ARBITRES ET JEUNES REPORTERS INTERNATIONAUX (JRI)

Au-delà de la compétition, ces Jeux sont aussi l'occasion de valoriser d'autres rôles essentiels dans l'organisation de cet événement :

- une équipe de JRI du lycée français Jean-Mermoz de Dakar a documenté chaque journée : interviews, images, vidéos, articles, etc. Ce sont ces élèves qui réalisent les vidéos quotidiennes et les lettres d'information officielles diffusées tout au long de l'événement.
- des jeunes arbitres ont encadré les compétitions, incarnant l'esprit de responsabilité et de fair-play.

## PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU AEFÉ

Convaincue que l'éducation est un levier essentiel pour construire une société plus juste et inclusive, l'AEFE déploie une politique active en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons. Les établissements du réseau sont encouragés à questionner les stéréotypes de genre et à favoriser la mixité, l'équilibre de la parole et la diversité des représentations, notamment dans les pratiques pédagogiques, les supports utilisés ou l'aménagement des espaces scolaires.

Parmi les initiatives phares, le concours d'affiches #AEFEgalité, organisé chaque année depuis 2021, invite les élèves du réseau à s'exprimer sur les enjeux d'égalité et de lutte contre les stéréotypes.

### Affiche lauréate du concours d'affiches #AEFEgalité 2024-2025 :

« J'ai représenté un garçon et une fille emprisonnés derrière des barreaux, enfermés dans un monde sombre par les stéréotypes de genre. Le bleu et le rose illustrent cette assignation dès l'enfance. Le garçon semble paniqué, la fille épuisée. Progressivement, les barreaux deviennent décor, révélant une femme pilote et un père au foyer épanoui. Le fond s'éclaircit, symbolisant un monde plus libre où les stéréotypes s'effacent, laissant place au choix individuel. »



Affiche réalisée par Princia Mouawad, élève de terminale au lycée Montaigne de Beit Chabab, au Liban

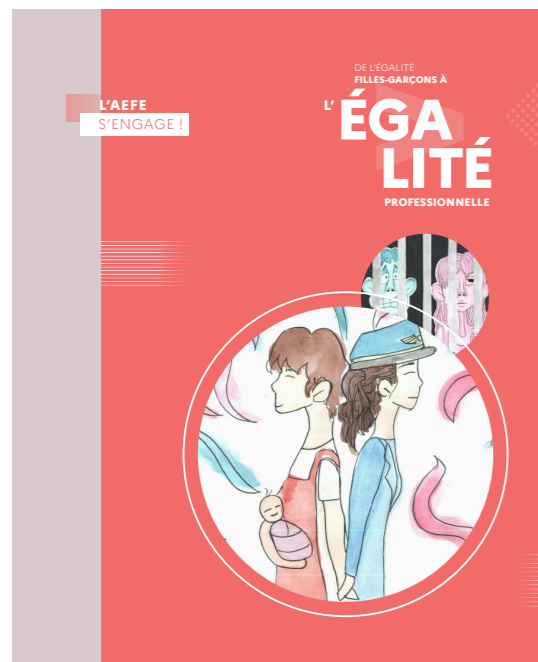
### LES PARTENARIATS DE L'AEFE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ

Depuis 2017, l'AEFE est engagée aux côtés de l'association « Elles Bougent ! », dont la mission est de promouvoir l'orientation des filles vers les filières scientifiques, techniques et numériques. L'objectif de ce partenariat est de favoriser la mixité dans ces domaines en sensibilisant les élèves à la diversité des métiers qu'ils recouvrent.

Dans ce cadre, « Elles Bougent ! » intervient régulièrement auprès des établissements du réseau de l'AEFE à travers des rencontres entre élèves et professionnelles, des visites de sites industriels ou technologiques et des présentations de métiers et de parcours inspirants. Chaque année, les établissements sont invités à participer aux temps forts de l'association, tels que «Elles Bougent pour l'orientation» ou la « Equity Week ».

Par ailleurs, depuis 2022, l'AEFE est partenaire de l'association Matilda Éducation, qui accompagne les enseignants dans la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons. La plateforme Matilda propose plus de 80 vidéos pédagogiques sur cette thématique, accessibles à tous les niveaux d'enseignement (école, collège, lycée) et intégrables dans de nombreuses disciplines : histoire, français, sciences, philosophie, langues vivantes, arts, EPS, etc. Ce partenariat vise à encourager un traitement transversal et interdisciplinaire des enjeux liés à l'égalité au sein des pratiques éducatives du réseau AEFÉ.

Matilda organise également chaque année le [concours vidéo « Buzzons contre le sexisme »](#), auquel les établissements du réseau participent activement. En 2024/2025, le lycée français Montaigne de Ndjamenà au Tchad a obtenu le 3<sup>e</sup> prix ex aequo de la catégorie des moins de 15 ans, avec le film « Plus jamais ça ».



aefe.gouv.fr @aefeinfo

## L'INCLUSION SCOLAIRE, UN MARQUEUR DE L'IDENTITÉ DE L'AEFE

L'AEFE poursuit sa mobilisation volontariste en matière d'inclusion pour garantir une scolarité épanouie et accessible à tous les élèves. En 2024-2025, les élèves à besoins éducatifs particuliers représentent 10 % des effectifs du réseau. Cette politique est notamment déterminée dans le cadre de l'OBEP, créé par l'Agence en 2016 en lien avec la Mif et présidé par la directrice générale de l'AEFE.

En 2024-2025, plusieurs actions structurantes ont été engagées :

- la révision des conventions des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) pour poursuivre l'amélioration de leurs conditions de travail ;
- l'élaboration d'un plan de formation pour l'ensemble des AESH : formation certifiante d'une dizaine d'heures, gratuite et réalisée en partenariat avec l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive, qui débutera en 2026 ;
- une harmonisation des documents relatifs à la mise en œuvre des aménagements pour les élèves à besoins spécifiques avec l'élaboration en cours d'un guide d'appui à leur mise en œuvre ;
- un enrichissement de l'enquête annuelle EBEP afin d'améliorer la cartographie des référents inclusion et des pôles inclusifs dans les établissements ;
- la désignation de correspondants école inclusive dans chacune des 16 zones pour mieux informer et accompagner les établissements dans leurs dynamiques inclusives.

Sur le plan de la formation, la montée en compétence des personnels se poursuit :

- quatrième promotion des DU EI « école inclusive » et master MEEF « éducation et pratiques inclusives »
- mise à disposition d'un ambitieux parcours Magistère de plus de trente heures pour sensibiliser et former l'ensemble des personnels à l'éducation inclusive.

En matière de communication, l'information interne et externe est renforcée :

- un épisode de la websérie « Engagées, engagés » tourné au lycée franco-hellénique Eugène-Delacroix d'Athènes a mis en lumière la création d'un pôle inclusif d'établissement ;
- une refonte de la page inclusion scolaire d'Orion offre un portail d'entrée sur de multiples informations institutionnelles et ressources nourries des exemples des établissements.

L'AEFE réaffirme ainsi sa mobilisation au service d'une école pleinement inclusive, en s'appuyant sur les initiatives remarquables menées dans les établissements et en engageant une phase d'harmonisation et de généralisation à l'échelle du réseau.



aefe



## zOOm →

### L'aide à la scolarité pour les élèves français, un dispositif unique au monde

L'AEFE offre la possibilité à tout enfant de nationalité française vivant à l'étranger de suivre une scolarité française. Cette mission de service public vise à garantir un accès à la scolarité équitable pour tous les enfants.

#### UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL

Le système d'aides à la scolarité est à destination des familles françaises et s'articule autour de deux dispositifs. D'une part, les bourses scolaires permettent d'accorder une exonération totale ou partielle des frais de scolarité, après l'étude des ressources des familles. D'autre part, l'aide au financement des accompagnants des AESH peut être attribuée, indépendamment de critères sociaux.

L'instruction relative à l'aide au financement des AESH au bénéfice des enfants français résidant à l'étranger est parue le 1<sup>er</sup> août 2024. Elle précise dans les critères d'éligibilité (p.10) que « L'élève doit être titulaire d'une notification de décision d'une MDPH reconnaissant un taux d'incapacité permanente d'au moins 50 % et attribuant à l'élève une aide humaine (AESH) ».

Ce soutien de l'État est porté par le programme 151 « Français à l'étranger et affaires consulaires » du MEAE.



#### LE CHOIX D'UN SYSTÈME SOUPLE QUI S'ADAPTE AUX SITUATIONS SPÉCIFIQUES

Les composantes du barème d'attribution des aides à la scolarité sont transparentes et détaillées sur [le site internet de l'AEFE](#).

L'Agence travaille en coordination avec la direction des Français de l'étranger (DFAE) du MEAE et les postes diplomatiques afin d'assurer la fluidité d'un dialogue qui contribue à la bonne gestion de ce dispositif unique au monde. L'AEFE étudie les dossiers qui lui sont transmis et veille au respect de l'instruction spécifique sur les bourses scolaires au bénéfice des enfants français résidant à l'étranger en application des articles D531-45 à D531-51 du Code de l'éducation nationale ainsi que les moyens budgétaires qui lui sont alloués chaque année.

En janvier 2025, l'AEFE a déployé sa nouvelle application informatique de gestion des bourses scolaires, SCOLAIDE, qui a remplacé les applications précédemment utilisées par les services centraux de l'AEFE et les postes consulaires. Cette nouvelle plateforme a également accueilli de nouveaux utilisateurs. Ainsi, les établissements disposent désormais d'un accès dédié leur permettant de saisir directement les informations nécessaires au traitement des bourses scolaires tels que les tarifs ou les certificats de scolarité, puis de suivre le versement des subventions de bourses. Par ailleurs, les familles ont désormais accès à un portail dédié depuis lequel elles peuvent saisir leurs demandes en ligne. Le déploiement de SCOLAIDE a rencontré de nombreux défis en raison de la complexité technique du dispositif et de la multiplication des utilisateurs. L'Agence travaille activement avec le prestataire sur les difficultés afin d'offrir un outil pleinement opérationnel et de nature à fluidifier la gestion et l'attribution des aides à la scolarité.

Pour l'année scolaire 2024-2025 du rythme nord et 2024 du rythme sud, 19 972 élèves ont bénéficié d'une aide à la scolarité sur un total de 120 936 élèves français, soit 16,5 % des élèves français scolarisés dans les établissements d'enseignement français à l'étranger.

Plateforme  
**Scolaide**  
AIDES À LA SCOLARITÉ  
AESH

NOUVEAU

Toutes vos démarches  
peuvent désormais se  
faire en ligne !

[scolaide.aefe.gouv.fr](https://scolaide.aefe.gouv.fr)

QR code

Pour les enfants de nationalité française scolarisés dans un établissement homologué d'enseignement français dans le monde.

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES BOURSES 2024/2025 :

L'action de l'AEFE dans le monde peut être découpée en sept zones géographiques : l'Asie-Pacifique (rythme Nord), le Proche et le Moyen-Orient, l'Afrique, les Amériques (rythme Nord), l'Europe, le Maghreb et le rythme Sud.

Les moyens de l'aide à la scolarité déployés dans ces zones sont les suivants :

### Asie-Pacifique rythme Nord :

- 2 055 boursiers
- 13 758 642 €
- Coût moyen pour un élève boursier de 6 695 €
- Soit 10,9 % du nombre total des boursiers du rythme nord, consommant 13,3 % du montant total des bourses accordées

Asie-Pacifique  
Rythme Nord

### Afrique :

- 6 806 boursiers
- 24 747 382 €
- Coût moyen pour un élève boursier de 3 636 €
- Soit 36,2 % du nombre total des boursiers du rythme nord, consommant 23,9 % du montant total des bourses accordées

Afrique

Proche et  
Moyen-Orient

### Proche et Moyen-Orient :

- 1 965 boursiers
- 9 742 669 €
- Coût moyen pour un élève boursier de 4 958 €
- Soit 10,4 % du nombre total des boursiers du rythme nord, consommant 9,4 % du montant total des bourses accordées

Amériques  
rythme Nord

### Amériques rythme Nord :

- 1 745 boursiers
- 15 420 381 €
- Coût moyen pour un élève boursier de 8 836 €
- Soit 10,9 % du nombre total des boursiers du rythme nord, consommant 14,9 % du montant total des bourses accordées

### Europe :

- 3 033 boursiers
- 18 107 543 €
- Coût moyen pour un élève boursier de 5 970 €
- Soit 16,1 % du nombre total des boursiers du rythme nord, consommant 17,5 % du montant total des bourses accordées

Europe

### Maghreb :

- 2 896 boursiers
- 10 820 741 €
- Coût moyen pour un élève boursier de 3 736 €
- Soit 15,4 % du nombre total des boursiers du rythme nord, consommant 10,5 % du montant total des bourses accordées

Maghreb

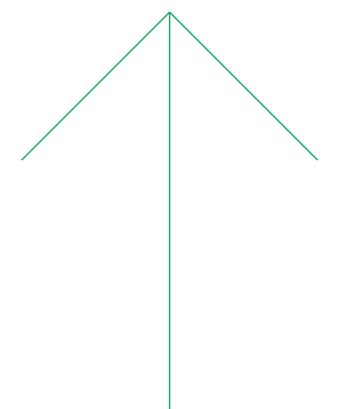
### Rythme Sud :

- 1 472 boursiers
- 10 844 067 €
- Coût moyen pour un élève boursier de 7 366 €
- Soit 7,4 % du nombre total des boursiers, consommant 10,5 % du montant total des bourses accordées

Rythme Sud

## Rapport sur [la mixité sociale](#) dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger (30 juillet 2025)

En application de l'article 9 de la loi n° 2022-274 du 28 février 2022 visant à faire évoluer la gouvernance de l'AEFE et à créer les IRF, le Gouvernement a remis au Parlement un rapport évaluant l'état actuel de la mixité sociale dans le réseau d'enseignement français à l'étranger et ses perspectives d'évolution dans le cadre du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger. Ce rapport fait aussi un point sur l'accueil, dans les établissements français à l'étranger, des enfants des fonctionnaires et militaires en poste à l'étranger, en examinant en particulier l'adéquation des majorations et aides qu'ils perçoivent avec les montants de frais de scolarité. Ce rapport (numéro NOR : INPS2522279X) a été transmis à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées et à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport du Sénat (JORF du 30 juillet 2025).





# Un enseignement innovant et au cœur des enjeux du monde actuel

## L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE, UNE PRIORITÉ RENFORCÉE AVEC LA NOUVELLE STRATÉGIE « E-NOV »

« Être un laboratoire d'innovation pédagogique pour l'éducation nationale » : la loi n° 2022-272 du 28 février attribue une mission exigeante à l'Agence qui se mobilise pleinement pour y répondre. Lancée le 27 septembre 2024 par la directrice générale au siège parisien de l'AEFE, « e-nov » est née d'une nécessité : mettre en œuvre une stratégie permettant l'excellence pédagogique dans un contexte de concurrence des établissements internationaux et ainsi permettre le renforcement de l'attractivité des établissements du réseau de l'AEFE.

La stratégie « e-nov » s'inspire des initiatives présentes dans le réseau et vise, en retour, à être inspirante pour les établissements.

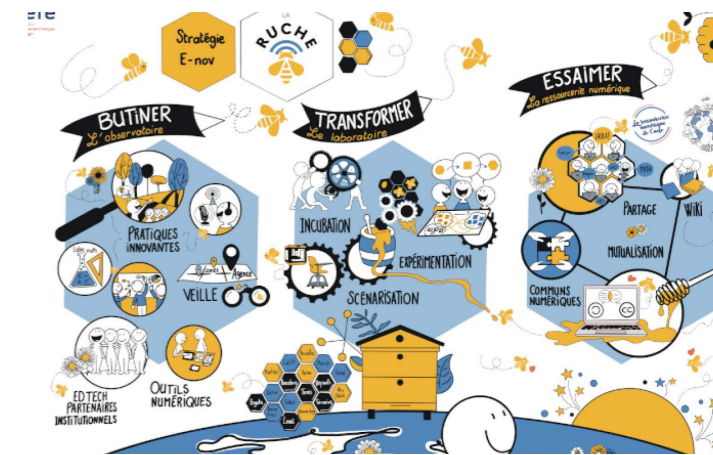
butiner.  
transformer.  
essaimer.

La stratégie « e-nov » s'inspire des initiatives présentes dans le réseau et vise, en retour, à être inspirante pour les établissements. En ce sens, l'innovation est portée par les pratiques pédagogiques et les usages du numérique éducatif. La mutualisation des bonnes pratiques et l'expertise d'un réseau de professionnels de l'éducation convergent pour le plus grand bénéfice des élèves.

Celle-ci s'articule autour de trois axes matérialisés par trois verbes d'action, chacun associé à un nom : « butiner » pour l'observatoire des pratiques, « transformer » pour le laboratoire des expériences pédagogiques et « essaimer »



L'alvéole d'Hanoi au lycée français Alexandre-Yersin (IRF de la zone Asie-Pacifique), inaugurée le 2 octobre 2024 par Olivier Brochet, ambassadeur de France au Vietnam.



pour la diffusion via une ressource numérique. L'objectif est d'encourager l'innovation pédagogique et favoriser, par le numérique, le partage des connaissances et la collaboration entre les établissements et les acteurs de l'éducation.

Le concept de « La ruche » qui concentre l'ensemble des axes prend alors tout son sens dans chacun des 16 IRF qui, au terme du déploiement de la stratégie, disposeront d'une alvéole, autrement dit un espace de formation innovant, modulaire et flexible, propice à l'expérimentation pédagogique en zone.

## LA RICHESSE D'UNE ÉDUCATION PLURILINGUE ET L'ACCUEIL D'ÉLÈVES ALLOPHONES

L'Agence met en œuvre une politique plurilingue volontariste reposant sur l'enseignement en français, l'apprentissage d'une langue du pays hôte, ainsi que d'autres langues vivantes, de la maternelle à la terminale.

Le message est clair : dans un lycée international français, les enfants parlent et maîtrisent au moins le français, une langue du pays hôte et l'anglais. L'offre linguistique des établissements

est un élément majeur de leur attractivité, avec l'objectif de former des élèves plurilingues, ouverts à la diversité culturelle et pouvant accéder aux meilleures études supérieures partout dans le monde.

Près de 80 langues sont enseignées dans le réseau. Cette offre est unique au monde et est un véritable atout face aux concurrents internationaux.

### LES PARCOURS DE LANGUES DANS LE RÉSEAU

L'AEFE soutient et accompagne les établissements dans le développement de l'offre linguistique en proposant plusieurs dispositifs adaptés à tous les âges et à tous les niveaux. Ils intègrent la dimension culturelle de chacune des langues.

#### → Parcours adapté et renforcé en langue étrangère (PARLE) :

du CP à la 3<sup>e</sup>. Ce parcours, conçu par l'AEFE en 2018, offre aux élèves un enseignement de langue et en langue renforcé. Il permet aux élèves d'accéder aux autres dispositifs ouverts dans l'établissement.

#### → DNL hors SELO :

lycée. Enseignement en langue par le biais de disciplines non linguistiques. Une partie de l'enseignement est effectué dans la langue de la section. Obtention d'une indication « DNL hors SELO » sur le diplôme du baccalauréat

#### → Sections européennes ou de langue orientale (SELO) :

lycée. Enseignement complémentaire de langue associé à de l'enseignement en langue, par le biais de DNL (disciplines non linguistiques enseignées en langue vivante). Permettent aux candidats au baccalauréat de se présenter à une évaluation spécifique en vue d'obtenir la mention « section européenne » ou « section de langue orientale ».

#### → Parcours sections internationales (SI) et baccalauréat français international (BFI) :

de l'élémentaire à la terminale. Il s'agit de parcours d'excellence complets et diplômants. À la rentrée 2024, on recense 230 sections internationales et 132 parcours menant au BFI, soit 362 sections au sein du réseau.

### L'offre linguistique des établissements est un élément majeur de leur attractivité, avec l'objectif de former des élèves plurilingues (...)

### L'ACCUEIL DES ÉLÈVES ALLOPHONES, UNE PRIORITÉ POUR LES ÉTABLISSEMENTS

L'Agence et les établissements du réseau travaillent à assurer le meilleur accueil possible aux enfants dits « allophones » (qui ne maîtrisent pas la langue française à l'inscription) dès la maternelle mais aussi dans les classes supérieures et en cycle secondaire, avec une attention particulière portée à leur apprentissage et leur maîtrise rapide du français. Les

valeurs portées par l'école française, la qualité des enseignements et des parcours plurilingues et multiculturels sont aussi mis en avant. Ces élèves sont accompagnés via du soutien, tutorat, modalités d'enseignement du français langue de scolarisation (FLS) ou du français langue seconde (FLSCO).



### zOOM →

#### Une année 2024-2025 sous le signe de la francophonie

« 2024 sera une année de fierté de la langue française. Événement majeur dont les enjeux sont politiques, économiques, numériques et culturels, le Sommet sera l'un des temps forts internationaux de l'année 2024 en France avec l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques, le 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement et de la Libération et la réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris ». Extrait du site officiel du 19<sup>e</sup> sommet de la Francophonie.

- AAEH
- FOMA
- JIJ

Ce fut aussi une occasion de porter une attention particulière à la langue française, langue de la réflexion, de la pensée critique, de l'action, mais aussi de la mettre à l'honneur dans ses dimensions affective, créative, esthétique ; une occasion d'aller à la rencontre réelle ou virtuelle de femmes et d'hommes qui ont porté haut les couleurs et les valeurs de la Francophonie.

Adossé au Sommet de la Francophonie, « Refaire le monde, le Festival de la francophonie » s'est déroulé du 2 au 6 octobre, notamment à la Gaité lyrique le 2 octobre, permettant à onze jeunes reporters internationaux élèves d'établissements de Bruxelles et de Londres d'y participer.

Ils ont couvert l'événement en réalisant des émissions de webradios avec des personnalités du monde francophone dans le cadre de leur formation à l'éducation aux médias et à l'information (EMI).

La France a accueilli en octobre 2024 le XIX<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, trente-trois ans après la précédente édition sur le territoire national. Cet événement majeur s'est tenu à Paris et à Villers-Cotterêts avec pour objectifs d'incarner, de moderniser, de décentrer la Francophonie. Ce temps fort consacré à la 5<sup>e</sup> langue mondiale partagée par plus de 320 millions de locuteurs et comptant 144 millions d'apprenants a donné lieu à un Festival, « Refaire le monde, le festival de la Francophonie », s'adressant notamment à un public jeune en France et dans le monde. Dans le cadre de ce festival, trois dispositifs déployés à l'AEFE ont été labellisés :

### L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR PRÉPARER L'AVENIR

L'éducation au développement durable reste au cœur de la pédagogie mise en place dans les établissements d'enseignement français à l'étranger, tant elle s'inscrit dans la compréhension des grands enjeux de ce monde. Il s'agit également pour les établissements d'être plus performants dans leur gestion afin de limiter leur impact sur le climat et la biodiversité.

Ainsi, l'AEFE met en œuvre une stratégie sur l'ensemble des zones géographiques du réseau d'enseignement français à l'étranger pour accompagner les établissements dans cette démarche d'éducation au développement durable. Celle-ci s'est déployée efficacement en 2024-2025.

Cela passe notamment par la formation des personnels en s'appuyant sur les domaines de compétences d'éducation au développement durable. En lien avec la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche du MEN, une trentaine d'enseignants formateurs du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>d</sup> degrés formés aux enjeux de l'EDD bénéficient de l'expertise d'organismes partenaires à rayonnement international : l'Agence française de développement, l'Office français de la biodiversité, l'Office For Climate Education, la fondation TARA OCÉAN.

Depuis cinq ans, l'AEFE accompagne plus de 400 établissements dans la mise en œuvre de la démarche d'éducation au développement durable : sensibilisation aux écogestes, conseils sur l'animation des éco-délégués, aide à la mise en œuvre de projets de développement durable (méthodologie), formation des personnels.

#### zOOM →

##### Le label EFE3D

Le label EFE3D « Établissement français à l'étranger en démarche de développement durable » créé en 2020 valorise et incite les établissements et les zones à entrer dans une démarche d'EDD, notamment en développant des partenariats avec des acteurs locaux.

**362**

établissements ont été labellisés en quatre ans, soit près de 61 % des établissements du réseau.



### L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION (EMI) DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE POUR DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE

L'AEFE s'est pleinement emparée de ce sujet de société essentiel, en impulsant une dynamique forte aux pratiques pédagogiques et aux projets « EMI » (éducation aux médias et à l'information) dans les établissements, au premier comme au second degré.

L'Agence encourage ainsi la mise en œuvre d'activités et de dispositifs destinés à décrypter l'information, à mieux comprendre le monde des médias, à exercer son esprit critique et à produire et diffuser des contenus audiovisuels avec de l'information sourcée, vérifiée et adaptée. L'EMI est d'autant plus essentielle en 2024-2025 dans un contexte où les infos sont de plus en plus nombreuses.

Les établissements ont été également invités à développer cette année les médias scolaires, les webradios et le dispositif JRI. Ces pratiques pédagogiques se sont développées dans une large partie du réseau, permettant aux élèves de se confronter aux enjeux de l'information. Des initiatives remarquables sont mises en œuvre en prenant en compte

des problématiques actuelles telles que le décryptage de l'information dans un monde hyperconnecté, et la maîtrise des « nouvelles technologies de l'information et de la communication ».

Afin d'inciter les établissements à s'investir encore davantage sur cet axe pédagogique et à lui donner un véritable coup de projecteur, l'AEFE offre plusieurs opportunités de participer via des dispositifs et événements. Par exemple, le « Grand direct des webradios », lequel se déploie durant la Semaine des lycées français du monde (SLFM) le 28 novembre 2024, mais aussi pendant la Semaine de la presse et des médias dans l'École (SPME) avec la Semaine des webradios en mars 2025. Il consiste en des émissions de webradio d'établissements du réseau qui se succèdent sur la chaîne Twitch de l'AEFE, d'Est en Ouest, durant toute la journée, montrant ainsi la force d'unité dans la diversité du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

#### zOOM →

##### Le dispositif JRI

Les #JRIAEFE sont des élèves de collèges et lycées du réseau chargés de couvrir médiatiquement (photographies, émissions de webradio, reportages vidéo, écriture d'article journalistique, etc.) des événements culturels, sportifs et éducatifs à diverses échelles, de l'établissement scolaire jusqu'aux grandes manifestations internationales : Orchestre et chœurs des lycées français du monde, JIJ, Journée nationale du sport scolaire, AAEH, etc. Ces élèves, acteurs et actrices de l'événement, sont formés et accompagnés pour en

assurer la couverture médiatique et prennent des responsabilités dans la conduite de cette mission qui leur offre une expérience unique et riche qui comptera dans leur parcours scolaire, universitaire et même professionnel. Pour les personnels, des formations sont proposées dans le cadre du plan régional de formation dans chaque zone et un espace collaboratif ORION propose des ressources, des conseils et de l'entre-aide.

# Un accompagnement au plus proche des élèves jusqu'au post-bac

L'AEFE accompagne chaque élève dans l'élaboration de son parcours de formation et de son projet d'études supérieures.

Au sein des établissements, le personnel ressource en information et orientation (PRIO) désigné par le chef établissement, anime le volet orientation du projet d'établissement. Le bureau du parcours des élèves et de l'orientation (BPEO) de la DEOF de l'Agence anime le réseau des PRIO et met à leur disposition de nombreuses ressources : webinaires thématiques, ressources numériques, etc. Le bureau assure par ailleurs la formation de ces personnels en zone tous les deux ans et chaque année à Paris pour les PRIO nouvellement nommés dans leur fonction.

## UNE ORGANISATION DES EXAMENS BIEN RODÉE

À l'étranger comme en France, les examens relèvent de la compétence des recteurs d'académie qui délivrent les diplômes nationaux (baccalauréat et diplôme national du brevet, ou DNB). La DGESCO est garante des règles d'organisation du baccalauréat et du DNB à l'étranger.

Les établissements d'enseignement français sont rattachés, lorsqu'ils mettent en place le baccalauréat et le DNB, à une académie chargée d'organiser et de contrôler les épreuves de ces examens conformément aux notes de service du MENESR. L'ambassadeur est, dans ce cadre, le représentant du recteur localement. Par délégation, le conseiller de coopération et d'action culturelle (COCAC) peut être chargé d'assurer le bon déroulement des examens.

Le chef de centre d'examen, responsable sous l'autorité du COCAC, est le plus souvent un chef d'établissement. Il est chargé de l'organisation des épreuves en collaboration avec le chef de la division des examens et concours de l'académie de rattachement.

Les textes qui régissent l'organisation des épreuves du baccalauréat et du DNB en France sont applicables aux centres ouverts à l'étranger. Dans le réseau, deux sessions d'examen sont organisées : une pour les établissements de rythme Nord et une pour les établissements de rythme Sud.

## D'excellents résultats au baccalauréat 2025

22 795 candidats (enseignement direct ainsi que les candidats en CNED réglementé) issus des établissements homologués des pays du rythme Nord et Sud, étaient inscrits au baccalauréat. Comme chaque année, les candidats ont eu d'excellents résultats, avec 98,5 % de réussite et 82 % de mentions. Parmi les bacheliers, 25 % de mentions très bien, 31 % de mentions bien et 27 % de mentions assez bien.

Il est également à noter les excellents résultats de la 2<sup>e</sup> promotion des élèves issus du baccalauréat français international (BFI), avec un taux de réussite de 98,7 % et 97 % de mentions (dont 47 % de mention très bien).

## Bilan Parcoursup 2025

### Phase d'inscriptions :

16 337 élèves de terminale ont confirmé au moins un vœu sur Parcoursup, soit 73 % de l'ensemble des élèves de terminale du rythme Sud (bacheliers de décembre 2024) et du rythme Nord (candidat à la session de juin 2025).

### Phase d'admissions :

11 674 candidats, soit 52,9 % des bacheliers ont accepté une proposition d'admission dans l'enseignement supérieur français. Parmi eux, 36 % sont français et 64 % ne sont pas français. 60 % font le choix d'une université, 11 % d'une école d'ingénieur, 10 % d'une école de commerce et 8 % d'une classe préparatoire aux grandes écoles.

## LA MOBILITÉ VERS LA FRANCE, LE CHOIX PRIVILÉGIÉ DES BACHELIERS 2025

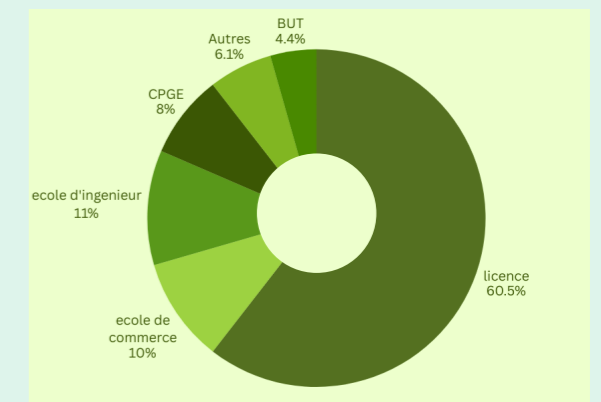
L'AEFE, opérateur public du MEAE et outil de sa politique de rayonnement, encourage les bacheliers et bacheliers à rejoindre l'enseignement supérieur français. Toutefois, le baccalauréat ouvre également l'accès aux meilleures universités dans le monde.

Afin que les élèves de terminale du réseau puissent accéder à l'enseignement supérieur français, le BPEO est entièrement engagé auprès des élèves et des chefs d'établissement dans la gestion de la campagne d'admission via Parcoursup. L'équipe du BPEO se mobilise ainsi pour répondre aux messages des candidats du réseau sur la plateforme, 5 500 en 2025.

Cette année à nouveau, la France reste la première destination de poursuite d'études des bacheliers du réseau avec 11 674 bacheliers ayant fait le choix de la France. En 2025, la proportion de bacheliers candidats sur Parcoursup est en augmentation d'un point, représentant 73 % d'entre eux.

Les élèves de l'enseignement français à l'étranger bénéficient d'un taux de proposition sur Parcoursup de 94,6 %.

## Répartition des formations acceptées sur Parcoursup



zOOM →

### L'attractivité croissante des bourses France Excellence-Major (FEM)

Dans le cadre de la promotion de l'enseignement supérieur français, le MEAE et l'AEFE ont mis en place le dispositif des FEM (ex-BEM) pour encourager les meilleurs élèves étrangers du réseau à rejoindre des établissements d'enseignement supérieur français. Ce dispositif, piloté par l'AEFE, alloue chaque année 180 nouvelles bourses pour un budget annuel de 8,2 millions d'euros.

Plus de 850 étudiants de 90 nationalités différentes sont ainsi soutenus pendant cinq années d'études en France. Ce programme, créé en 1992, joue un rôle majeur dans la politique d'attractivité de l'enseignement supérieur français auprès des élèves étrangers et contribue à la diplomatie d'influence de la France.

#### LE FAIT DE L'ANNÉE 2025

On note un fort attrait pour le programme avec 737 candidatures (dont 64 % de candidates) issues de 96 pays et de 211 établissements qui ont été présentées à l'AEFE. La commission de sélection s'est tenue le 23 mai 2025 au lycée français Victor-Hugo de Marrakech : 180 lauréates et lauréats ont été sélectionnés.



#### ATTRIBUTION DES BOURSES ET ACCOMPAGNEMENT DES LAURÉATS

L'Agence, via le BPEO, assure la campagne de candidature et de sélection des lauréats. Depuis quatre ans, la commission de sélection, composée de représentants de l'enseignement supérieur français, de l'AEFE et du MEAE se réunit dans un établissement du réseau, cette année au lycée français Victor-Hugo de Marrakech (Maroc). L'Agence accompagne chaque boursier tout au long de ses études en France : des réunions d'accueil sont organisées chaque année à Paris et à Lyon, un système de parrainage est mis en place pour faciliter l'intégration des nouveaux boursiers et, en fin de parcours, une cérémonie de sortie en l'honneur des « 5<sup>e</sup> année » est organisée dans un haut lieu de la République.



### L'accès aux meilleures universités étrangères

Les élèves de l'enseignement français à l'étranger font partie des plus mobiles au monde après la fin du lycée. Ainsi, si plus de la majorité des bacheliers ont rejoint la France dans des filières de renommée internationale, il n'en reste pas moins que 15 % d'entre eux font le choix de poursuivre leurs études dans un pays tiers.

Après la France, le premier pays de destination de ces bacheliers (hors pays de résidence) est le Canada, accueillant près de 800 élèves, suivi du Royaume-Uni (environ 400 élèves) puis de l'Espagne (380 élèves). Nombre d'entre eux intègrent les établissements et universités les plus prestigieux au monde (Harvard, Cambridge, Utrecht University, Mc Gill, Université Bocconi, etc.). Compte tenu du développement des doubles diplômes, ils ont ensuite l'opportunité de rejoindre la France pour le cycle Master dans le cadre de partenariats de coopération.



# Une formation renforcée pour tous les personnels,

# garantie de la qualité de l'enseignement français à l'étranger



Une formation renforcée pour tous les personnels, garantie de la qualité de l'enseignement français à l'étranger

# Les IRF : pour qui ? Pour quoi ? Comment ?

## LA CARTE DES 16 IRF

Les IRF sont les piliers de la formation continue de tous les personnels du réseau, quel que soit leur fonction. En fonction des priorités dans ce domaine, l'IRF organise la réponse aux besoins identifiés dans sa zone afin de professionnaliser tous les personnels, d'enrichir les pratiques et de soutenir l'innovation pédagogique en lien avec les services centraux.

Les IRF assurent également, sous couvert de l'AEFE, le pilotage, le suivi et la mise en œuvre des conventions avec des organismes de formation locaux ou tout organisme qu'ils jugent utiles à la réalisation de leurs activités.

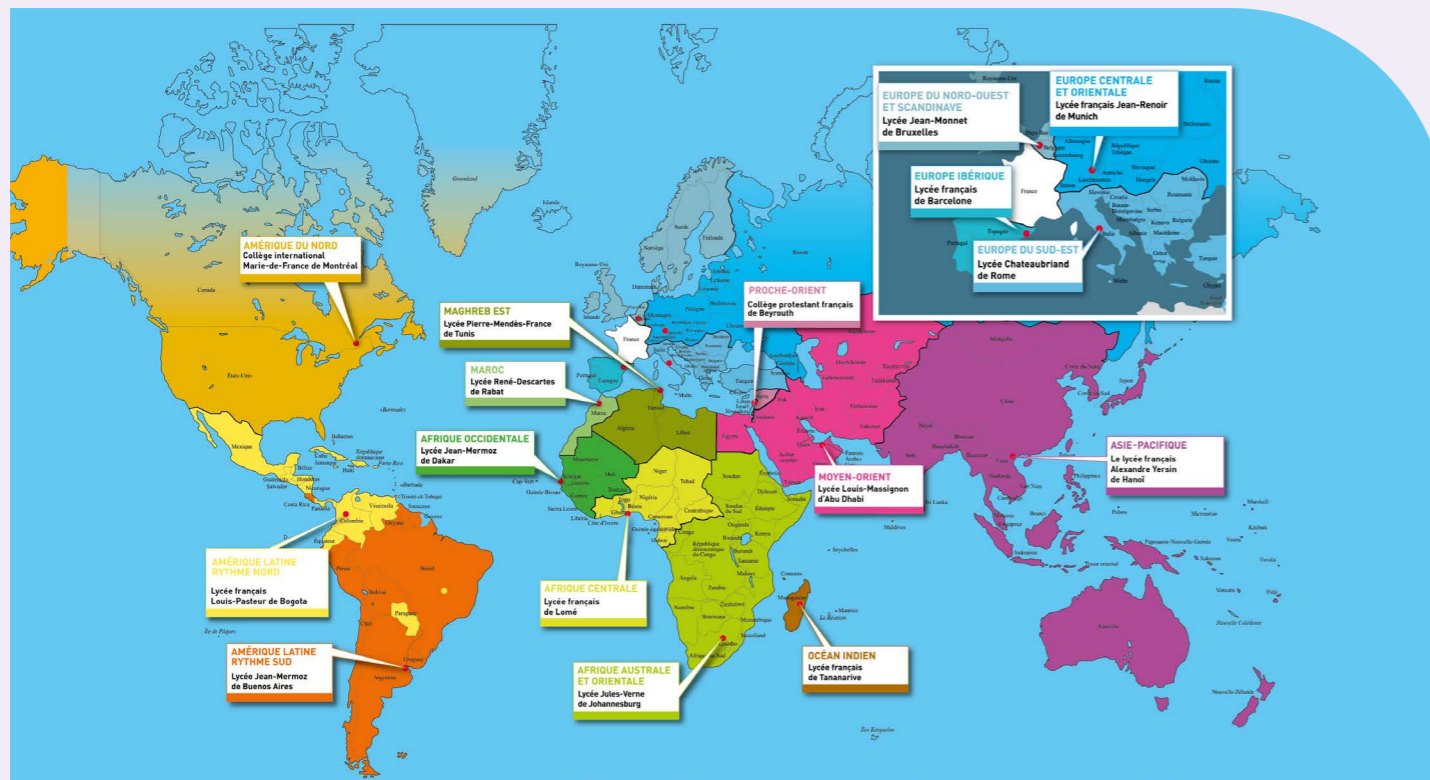
Enfin, ils pilotent administrativement et financièrement les moyens déconcentrés de l'AEFE. Ils gèrent également les moyens mutualisés de leur zone au service des établissements.

Les IRF sont des EGD à part entière adossés à un établissement scolaire (EGD ou conventionné).

Leur gouvernance, représentative des communautés scolaires de la zone, est assurée par deux instances distinctes :

- une instance pédagogique : le CPS
- une instance décisionnaire : le CAAF.

Siègent à ces instances des personnels des services centraux, des personnels de l'établissement support de l'IRF, un représentant du poste diplomatique, ainsi que des représentants des personnels enseignants, non enseignants, des associations de parents d'élèves des EGD et des organismes gestionnaires des conventionnés et partenaires.



# Des formations plus nombreuses, plus variées, toujours plus adaptées aux besoins des personnels

## DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES REDÉFINIES

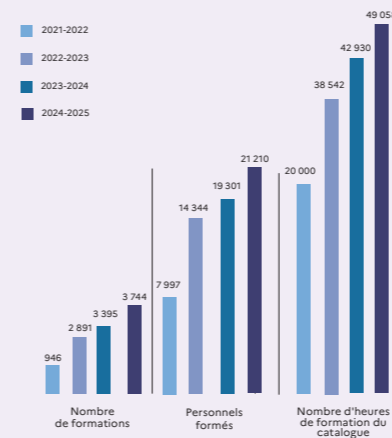
L'organisation de la formation de tous les personnels du réseau est définie désormais par la note de cadrage revue et adoptée lors du CA du 5 juin 2024. Cette version reprend les grandes lignes de la précédente note du 18 juin 2020, enrichie d'évolutions visant à renforcer le pilotage de la formation au regard des exigences qui accompagnent le développement du réseau. Les orientations stratégiques décrites dans cette note :

- la professionnalisation des personnels d'enseignement ;
- l'enrichissement des pratiques professionnelles ;
- l'innovation pédagogique ;
- le bien-être à l'école ;
- l'ouverture à l'international.

## LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE FORMATIONS

- En présentiel : sur le lieu d'exercice des personnels (AFE), dans le cadre d'un regroupement dans un espace de formation défini par l'IRF ou au siège de l'AEFE.
- En distanciel : elles reposent sur des supports de formation, le plus souvent numériques, nécessairement sécurisés, produits par des concepteurs, personnels du réseau ou partenaire de formation (Réseau Canopé...).
- En multi modalités : la formation peut alterner des temps présentiels, distanciels synchrones ou asynchrones.

Évolution des chiffres liés à l'offre de formation depuis 2021 jusqu'à 2024-2025



Deux dispositifs de formation multimodale et multi acteur permettent la montée en compétences des professeurs dans le réseau. Ces deux dispositifs incluant des temps de formation en présentiel, en distanciel de façon synchrone et asynchrone, reposent sur deux parcours de formation sur Magistère :

- intégrer les attendus du système éducatif français ;
- consolider sa pratique dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger.

La formation des professeurs recrutés localement est au cœur de la politique de formation de l'AEFE (cf. La professionnalisation des professeurs) et garantit l'acquisition des méthodologies et de l'excellence de la pédagogie à la française.

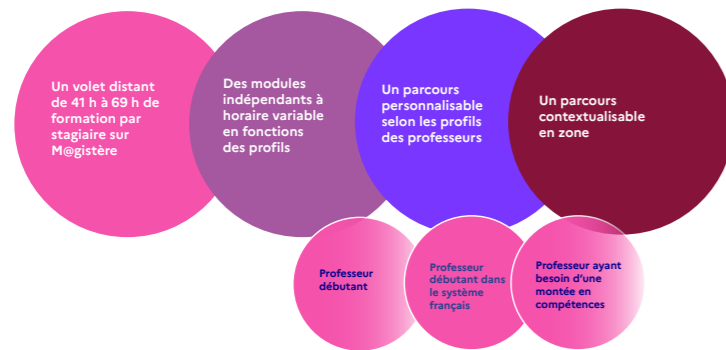
## Lexique de la formation

- Les actions de formation inter zones (AFIZ) : action organisée généralement entre zones limitrophes pour répondre à un besoin commun et/ou partager l'expertise d'une thématique.
- Les actions de formation de zone (AFZ) : action organisée par un IRF à l'échelle d'une zone géographique pour répondre à des besoins individuels communs de personnels, voire à un besoin d'équipes pluri-établissements.
- Les action de formation établissement (AFE) : action organisée au niveau d'un établissement pour répondre à un besoin d'équipes d'établissement et éventuellement individuel.
- Les actions de formation Agence (AFA) : les services de l'Agence sont amenés à proposer des interventions lors de regroupement au siège ou lors des séminaires de zone à finalité de garantir des compétences communes des personnels d'encadrement et des formateurs ou des compétences spécifiques (sécurité, orientation, communication, ingénierie de formation, égalité, innovation...).



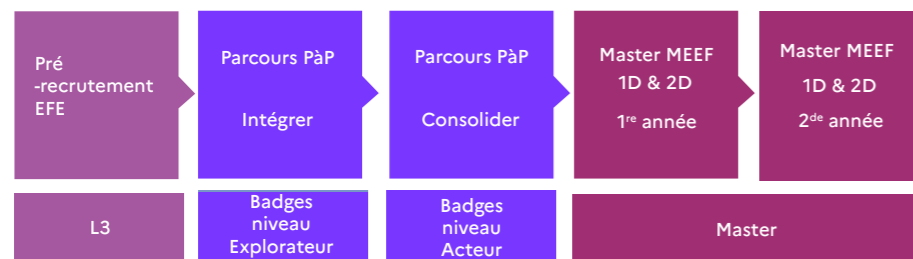
## DE LA PROFESSIONNALISATION AU MASTER MEEF : UN DISPOSITIF COMPLET DE FORMATION POUR ACCOMPAGNER LES ENSEIGNANTS AU BÉNÉFICE DES ÉLÈVES

Le dispositif « Professeur à professionnaliser (PàP) » est unique au monde puisque celui-ci est modulable et contextualisable en fonction des zones et des participants.



La validation des acquis est obtenue par des micro-certifications (ou open badges) délivrés par les formateurs et formatrices qui accompagnent les stagiaires. 2 816 professeurs ont bénéficié de ces formations en 2024-2025. Depuis 2021, 9 416 professeurs ont obtenu ces micro-certifications.

Aujourd'hui, lorsqu'un stagiaire réalise les deux parcours et obtient les open badges requis, il peut prétendre à passer un master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) au sein du réseau. Les micro-certifications obtenus à l'issue du PàP lui permettent de valider 400 heures sur les 800 heures proposées par la diplomation MEEF par les Inspé.

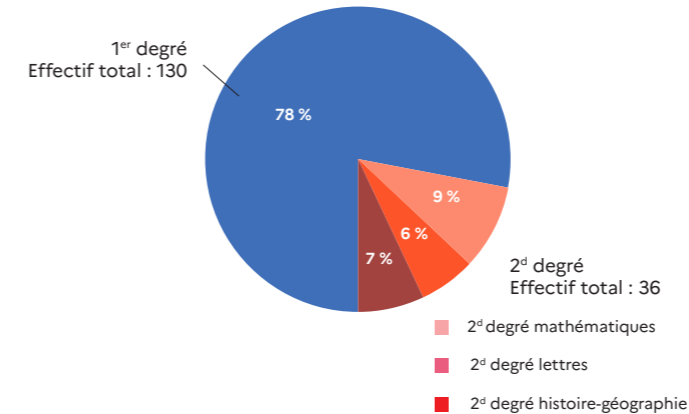


Le master MEEF s'inscrit dans le plan de masterisation lancé en 2023 par l'AEFE en partenariat avec le réseau R-Inspé et vise à parfaire la formation des professeurs de droit local jusqu'au grade master, à la hauteur de celle dispensée en formation initiale en France. De plus, le master a pour objectif de garantir pleinement la qualité de l'enseignement dispensé dans les établissements du réseau, ainsi que les principes et valeurs qui y sont attachés.

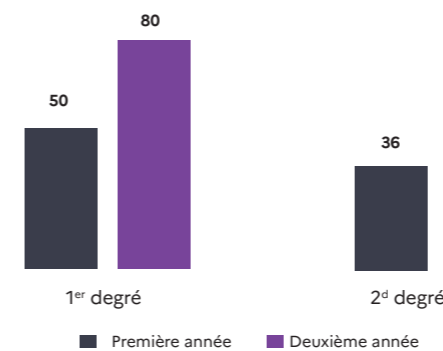
L'AEFE poursuit le développement des formations sur le premier degré, initialement installées sur trois zones (Moyen-Orient, Afrique centrale et Afrique occidentale), et l'élargit à de nouvelles zones pour couvrir *in fine* plus de 80 % de ses zones géographiques. En parallèle, l'AEFE déploie les parcours du second degré sur trois disciplines (lettres, histoire-géographie, mathématiques) dans six zones pilotes (Afrique australe et orientale, Afrique occidentale, Afrique orientale, Maghreb-Est, Maroc, Océan Indien).



Effectifs Master MEEF 2024-2025



Répartition des effectifs 2024-2025



Le contenu du master est adapté au contexte particulier de l'EFE et justifié par l'expérience professionnelle des personnels, leurs niveaux initiaux de diplômes, les conditions d'exercice dans un contexte spécifique et leur participation aux plans de formation locaux. La formation se déroule à distance sur deux années et comprend des temps synchrones et asynchrones ainsi qu'un temps de présentiel.

Tous masters confondus, le taux de réussite de 98 % démontre l'investissement et l'engagement des enseignants dans ces parcours de formation exigeants.

### « Verbatims d'enseignants inscrits en master »

Regroupement à Dakar au Sénégal, janvier 2025, master MEEF 1<sup>er</sup> degré

« Nous avons des formateurs qui nous rassurent au quotidien et qui nous accompagnent. »

« ...c'est un master établissement français à l'étranger. Donc, on essaie d'aller au plus près de nos besoins en contextualisant les réalités vécues dans nos milieux en Afrique. »

« J'ai évolué sur ma posture dans la classe et mon rapport avec les élèves. »

## ATENA, l'outil de gestion performant des IRF

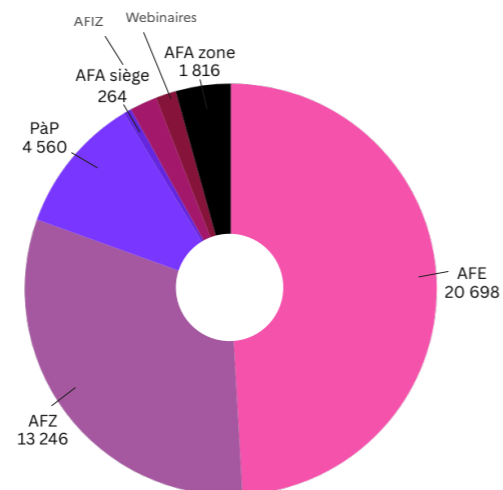
ATENA est l'outil incontournable de gestion de la formation pilotée par l'AEFE, depuis la remontée des besoins des personnels, la création de l'offre de formations par l'IRF, la gestion des inscriptions, jusqu'à l'évaluation des plans régionaux de formation. L'application est accessible à tous les personnels des établissements d'enseignement français à l'étranger. Ils disposent d'un accès à leur historique de formation, leurs convocations, leurs ordres de missions et états de frais, l'évaluation en ligne et leur attestation de stage.

La plateforme sera prochainement ouverte aux personnels des établissements relevant de la coopération éducative (LabelFranceÉducation).

Pour l'année scolaire 2024-2025, l'offre de formation totalise tous périmètres confondus 5 947 jours de formation en présentiel (un jour équivaut à 6 heures) et 15 026 heures de formation en distanciel.

Parmi les missions de l'AEFE définies dans la loi n° 2022-272 du 28 février 2022, l'Agence doit contribuer prioritairement à la formation de personnels exerçant ou ayant vocation à exercer dans les établissements français à l'étranger ainsi que de personnels exerçant dans les systèmes éducatifs étranger au titre de la mission de coopération éducative définie au 2° de l'article L. 452-2 du code de l'éducation dans le cadre de programmes dispensés, sauf exception dûment motivée, en langue française ou portant sur le français.

Répartition de l'offre de formation selon les différents périmètres en heures de formation



### ATENA en chiffres

En août 2025, près de 27 000 personnels s'étaient connectés à ATENA, notamment grâce à l'appui des inspecteurs et inspectrices des premier et second degrés, des gestionnaires des IRF et de l'équipe support ATENA au sein du bureau de la formation et de l'innovation. Les cellules de formation continue de 426 établissements ont validé 6 391 demandes de formation renseignées par les personnels qui, après analyse et traitement par les IRF, ont conduit à une offre globale pour 2024-2025 de 3 740 formations pour un total d'un peu plus de 50 000 heures de formation.



### zOOM →

#### ORION, porte d'entrée pour ATENA et intranet collaboratif du siège et du réseau

Les personnels qui souhaitent s'inscrire à une formation doivent passer par ORION pour se connecter à ATENA. L'intranet de l'AEFE, lancé en septembre 2021 et qui rassemble plus de 30 000 utilisateurs (personnels de l'Agence, des établissements et des postes diplomatiques) est devenu la plateforme d'information et de communication interne du réseau de l'enseignement français à l'étranger. Avec près de 300 pages de contenus thématiques régulièrement actualisées et des actualités publiées plusieurs fois par semaine, ORION se veut la source d'information principale des personnels. ORION donne aussi accès à un annuaire mondial et à des applications qui permettent des interactions sécurisées au sein de la communauté professionnelle : chat, visioconférence ou espaces collaboratifs (plus de 1 000). Des questionnaires peuvent également être envoyés à un public cible.

Seize référentes et référents sont les interlocuteurs des personnels de leur zone et sont coordonnés par l'équipe ORION du SRE communication.

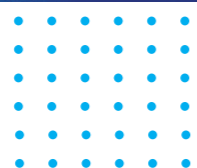


Partie 4

# Communiquer

# et partager des temps forts à l'échelle du réseau

Communiquer et partager  
des temps forts à l'échelle du réseau



## Des dispositifs fédérateurs uniques au monde qui font **vivre le réseau**

L'une des richesses de l'enseignement français à l'étranger est de former un réseau international unique sans équivalent dans les autres systèmes éducatifs. Afin de l'animer, l'Agence a ainsi mis en place des dispositifs ambitieux qui rythment l'année scolaire en créant du lien, de l'attractivité et un rayonnement sans égal. Ils offrent aux élèves la possibilité de participer à des événements qui leur font vivre concrètement l'appartenance à une communauté scolaire francophone mondiale.

Parmi ces dispositifs en 2024-2025 : la Semaine des lycées français du monde, l'OCLFM, AAEH ou encore le Mai des langues et Les petits champions de la lecture.

En plus d'animer la vie du réseau, ces dispositifs mettent à l'honneur plusieurs thématiques pédagogiques prioritaires telles que le sport, la culture, le plurilinguisme, ou encore l'engagement.

Chaque événement est une expérience riche et unique pour les élèves et les personnels participants. Enfin, ils concourent également au rayonnement international de l'enseignement français à l'étranger en donnant à voir le dynamisme, la créativité et l'épanouissement des personnels et des élèves.



AAEH  
**AMBASSADEURS  
AMBASSADRICES**

## SEMAINE <sup>DES</sup> LYCÉES FRANÇAIS <sub>DU</sub> MONDE



## L'OCLFM

Pour sa 11<sup>e</sup> édition, l'OCLFM a été accueilli par le lycée français Charles-Lepierre de Lisbonne, au Portugal. La cheffe d'orchestre Adriana Tanus et les tuteurs et tutrices, alumni du réseau, ont accompagné 75 instrumentistes et 42 choristes, issus de 64 établissements français du réseau de l'AEFE, en provenance de 52 pays.

La programmation mettait à l'honneur des compositeurs français ou ayant fait carrière en France : Offenbach, Gounod, Monti, tous célébrant à travers leur musique l'universalité et la diversité.

Enfin, des élèves des lycées français de Prague et de Lisbonne ont assuré une partie de la couverture médiatique de l'événement en tant que JRI. Elles et ils ont pu interviewer les élèves musiciens, réaliser des reportages vidéo, prendre des photos pour valoriser cet événement sur ses réseaux sociaux officiels ainsi que sur ceux de l'AEFE.

Cette édition a été marquée par la présence de choristes du monde entier, une première dans l'histoire de l'orchestre. Cet ensemble musical exceptionnel et émouvant est tout à fait représentatif d'un réseau scolaire mondial porteur de valeurs humanistes.

Les dix jours de répétitions ont été conclus par deux concerts au Grand auditorium de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne.



## L'ORCHESTRE ET CHŒUR des lycées français du monde





### LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

Créée en 2012 à l'initiative du Syndicat national de l'édition et présidée par Antoine Gallimard, l'association des Petits champions de la lecture, placée sous le parrainage du MEN et du ministère de la Culture, organise depuis treize ans un concours de lecture à voix haute. Plus de 200 000 élèves y participent chaque année, à travers toute la France, y compris en Outre-mer, et à l'étranger.

L'AEFE est ainsi partenaire de ce concours. Destiné aux élèves de CM1 et CM2, ce dispositif valorise la lecture, l'expression orale et la confiance en soi. Partout dans le réseau, des jeunes lecteurs partagent leur passion des livres à travers des lectures publiques. La finale de la 13<sup>e</sup> édition a eu lieu le mercredi 25 juin 2025 sur la scène de la salle Richelieu à la Comédie-Française, à Paris. Près de 7 900 classes, dont 700 à l'étranger, se sont inscrites pour cette édition 2025.



### LE MAI DES LANGUES : LE PLURILINGUISME À L'HONNEUR

Le Mai des langues est devenu le rendez-vous incontournable du plurilinguisme dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger : un réseau où le français est la langue commune, et qui fait place à l'ouverture aux langues du pays hôte et à l'éducation plurilingue.

La thématique de cette 5<sup>e</sup> édition était : « Festival polyphonique : quand les langues donnent de la voix ».

L'édition 2025 du Mai des langues, c'est également :

- 125 établissements participants à des actions ponctuelles organisées au sein des classes, lors de soirées et/ou journées spécifiques ;
- 1 710 classes participantes ;
- près de 40 000 élèves mobilisés et plus de 20 langues représentées.

L'ensemble des productions révèle la créativité et les compétences linguistiques des élèves, inscrites dans un ancrage culturel, avec cette année une mise à l'honneur des langues des pays hôtes.

Plus de 500 productions de grandes qualités ont été déposées, réparties en cinq axes de travail :

- des voix qui chantent ;
- des voix qui s'engagent ;
- des voix qui (ra)content ;
- des voix qui jouent ;
- révéler et mettre en lumière les sans voix.



### zOOM →

#### Une nouvelle convention de partenariat avec CCI France International et l'Union-ALFM pour créer du lien entre élèves et alumni du réseau

L'Agence s'attache à créer des synergies entre les élèves du réseau et les alumni de manière concrète. Ainsi, une nouvelle convention est née sur la base de collaborations fructueuses identifiées sous différentes latitudes, et notamment à Buenos Aires. Ces collaborations s'étendent désormais à l'ensemble du réseau d'enseignement français à l'étranger en mobilisant les 126 associations locales d'anciens élèves ainsi que les 120 CCI françaises à l'international (CCI FI) présentes dans 95 pays.

#### UN PARTENARIAT POUR L'AVENIR DES ÉLÈVES

Cette convention, signée en février 2025, a pour objectif de faciliter la découverte du monde professionnel pour les élèves des lycées français à l'étranger.

Elle prévoit la participation des CCI françaises à l'international, de l'Union-ALFM et des associations locales d'anciens élèves à des événements professionnels, notamment les forums des métiers organisés dans les établissements.

Ce nouveau lien offre aussi des opportunités concrètes et immédiates, en particulier aux élèves de troisième et de seconde : les CCI FI et l'Union-ALFM (via les associations locales) s'engagent en effet à leur proposer des stages d'observation et donc une première expérience professionnelle enrichissante.

#### UNE MISE EN CONTACT POUR DE FUTURS RECRUTEMENTS POTENTIELS

Ce partenariat offre également aux entreprises l'opportunité de créer des liens privilégiés avec les lycées français à l'étranger et leurs associations d'alumni. Ces entreprises pourront ainsi se constituer un vivier de futurs professionnels bien formés, bénéficiant de l'excellence de l'enseignement français à l'international.



Signature de la convention le 13 février 2025 à Paris par Claudia Scherer-Effosse, directrice générale de l'AEFE, Arnaud Vaissé, président de CCI France International et Ahmed Mernissi, président de l'Union-ALFM.

# Communiquer plus et mieux pour valoriser la qualité et la vitalité du réseau dans un contexte concurrentiel

Des actions de communication et de valorisation du réseau sont essentielles pour renforcer la visibilité de l'enseignement français à l'étranger et l'attractivité de l'AEFE auprès de ses futurs publics en France comme à l'international.

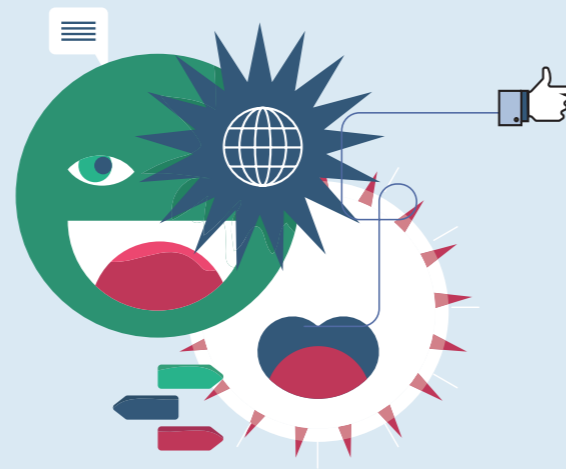
## UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE EN CROISSANCE CONTINUE POUR FAIRE RAYONNER LE RÉSEAU

Sur les réseaux sociaux, l'AEFE affirme sa présence et renforce son influence. La progression constante du nombre d'abonnés traduit l'intérêt grandissant pour les actions de l'Agence et les réussites du réseau. Portée par une ligne éditoriale vivante et des contenus engageants, la stratégie numérique met en valeur la diversité, les talents et les valeurs de l'enseignement français à l'étranger.

### DES CHIFFRES EN NETTE PROGRESSION

L'AEFE poursuit son développement sur les réseaux sociaux, comme en témoignent l'évolution croissante du nombre d'abonnés et cet aperçu des publications les plus performantes diffusées sur les différentes plateformes.

	Facebook	Instagram	LinkedIn	Youtube
<b>Nombre total d'abonnés</b> <small>(au 31/08/2025)</small>	55 163	24 471	86 900	3 031
<b>Hausse d'abonnés</b> <small>(sur la période 01/09/2024 - 31/08/2025, comparée à la période 01/09/2023-31/08/2024)</small>	+8,6 %	+17 %	+29 %	+44 %



## LA NOUVELLE SÉRIE VIDÉO « NOUS. PAROLES D'ALUMNI »

Après la série de portraits « Esquisse – Elles et ils font l'enseignement français à l'étranger », qui met en lumière les femmes et les hommes qui travaillent dans le réseau d'enseignement français à l'étranger et dans les services centraux de l'AEFE, l'Agence a développé une nouvelle série vidéo entièrement pensée pour une diffusion sur les réseaux sociaux, notamment Instagram : « Nous ».

Dans chaque épisode, un ancien ou une ancienne élève des lycées français du monde partage son expérience au sein du réseau et parle de son parcours post-baccalauréat, ouvert sur le monde. En illustrant la diversité des parcours et des opportunités

offertes par notre réseau éducatif, ces témoignages sont autant de sources d'inspiration pour les élèves actuels et futurs, ainsi que pour leurs familles. « Nous » rend concrète l'expérience vécue au sein d'un lycée, les apports de cet enseignement sur la poursuite des études, sur l'ouverture d'esprit de ces jeunes et le lien unique et indéfectible qui rassemble toutes les personnes passées par l'un de ces établissements.

Pour cette nouvelle série de portraits, le choix d' alumni de diverses nationalités rappelle que les établissements d'enseignement français à l'étranger accueillent 70 % d'élèves non français.

Depuis février 2025, six épisodes ont été diffusés sur les réseaux sociaux de l'AEFE, mettant en avant des témoignages inspirants d'anciens élèves :



→ **Braulio Reynoso-Queb**, est de nationalité mexicaine. Après un baccalauréat scientifique obtenu au lycée franco-mexicain de Mexico, il a poursuivi ses études en France, en classe préparatoire puis en école d'ingénieur : « Le fait d'avoir vécu la moitié de ma vie au Mexique et l'autre en France fait que j'ai réellement une double culture. »

→ Au Congo, **Jonathan Ndongo** a été élève du lycée Charlemagne à Pointe-Noire. Étudiant, il suit un double diplôme de master entre Sciences Po et HEC : « La première fois que j'ai vraiment envisagé de faire Sciences Po, c'était à la suite de l'intervention d'un ancien élève de mon lycée. On a des liens assez forts avec les alumni. »

→ Bolivienne, **Estefania Flores Ayoroa** est ancienne élève du lycée franco-bolivien Alcide-d'Orbigny de La Paz. Après son baccalauréat, elle a suivi des études supérieures en France à l'IUT de Cachan, puis en école d'ingénieur aux Arts et Métiers : « L'éducation française m'a ouvert beaucoup de portes, en Europe et dans le monde. »

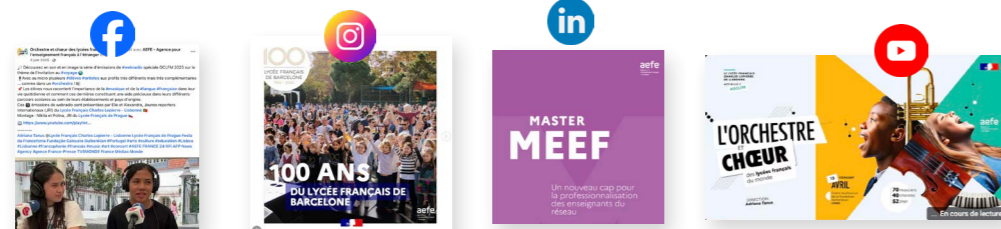
→ Salvadorienne, **Sara Mendoza Lizanne** est ancienne élève du lycée français de San Salvador Antoine et Consuelo de Saint-Exupéry. Lauréate d'une bourse France Excellence-Major lui permettant d'être accompagnée pendant cinq ans pour suivre des études supérieures en France, elle a intégré une classe préparatoire littéraire au lycée Henri IV, puis a suivi des études en droit social et en développement des ressources humaines à l'université Panthéon-Sorbonne, pour devenir responsable de ressources humaines. « Mon souvenir marquant de ma scolarité : participer à l'Orchestre des lycées français du monde, une expérience incroyable. »

→ **Umar Dahoo** est ancien élève des lycées français La Bourdonnais à Maurice, lycée français international Gustave-Eiffel de Maputo au Mozambique et du Lycée français de Tananarive à Madagascar. Avant de devenir chargé des relations internationales au service statistiques du ministère de la Transition écologique, il a suivi une licence en sciences politiques, puis un master de recherche en relations internationales à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et un master professionnel en diplomatie et négociation stratégique à l'université Paris-Saclay. « Une grande diversité culturelle mélangée aux valeurs universelles françaises font la spécificité de l'enseignement scolaire français à l'étranger. »

→ Née au Sénégal, **Jeanne Boutbien** est ancienne élève du lycée français Jean-Mermoz de Dakar. Engagée dans un double projet, exigeant une scolarité rigoureuse et une préparation pour les Jeux olympiques de Tokyo, elle a suivi des études supérieures à Sciences Po à Bordeaux et à Paris. « Après mes études, j'ai intégré le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 : c'était une expérience extraordinaire qui m'a permis de valoriser tout mon parcours. »

**La progression constante du nombre d'abonnés traduit l'intérêt grandissant pour les actions de l'Agence et les réussites du réseau.**

## PUBLICATIONS LES PLUS PERFORMANTES



### L'AEFE, PRÉSENTE SUR LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'ÉDUCATION ET DE L'EXPATRIATION

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'enseignement français à l'étranger, l'AEFE a participé à quatre salons et événements dédiés à l'expatriation et à la mobilité internationale.

Ils ciblent des personnes à différents stades de leur projet d'expatriation et avec des objectifs divers : scolarisation de leurs enfants, recherche de mobilité professionnelle, etc. Ces salons, qui mobilisent des représentants du siège de Paris et de Nantes, ont permis à l'Agence de répondre directement à de multiples questions relatives à l'accès à la scolarisation (choix de l'établissement, bourses scolaires, etc.), au contenu des enseignements et également aux conditions de recrutement dans les établissements (pour les titulaires, mais également pour les personnels de droit local, avec la présentation de la nouvelle plateforme [talents.fr](https://talents.fr)).

17 octobre 2024	22-23 janvier 2025	26 mars 2025	24 juin 2025
<p>La « Soirée expat » organisée par le Courrier international dans les locaux du journal Le Monde.</p> <p>Table-ronde avec Clotilde Fayet, secrétaire générale de l'AEFE, et Raphaël Trannoy, directeur-adjoint des Français de l'étranger au MEAE.</p>	<p>« Salon de l'emploi et de la mobilité professionnelle » à la Grande halle de La Villette.</p>	<p>Salon « S'expatrier, mode d'emploi » à la Cité internationale universitaire.</p>	<p>« Servir à l'étranger : le village des solutions » organisé dans les locaux du MEAE (site de Convention) pour les agentes et les agents du ministère affectés à l'étranger.</p>

INTERVIEW DE...

# Vassiliki Driancourt

Directrice générale adjointe de l'AEFE

zOOM →

### Sensibilisation à la communication de crise

En situation de crise, l'AEFE agit en étroite coordination avec les postes diplomatiques et consulaires, les établissements du réseau et les services centraux de l'Agence. Selon la nature de la crise (sécuritaire, sanitaire, médiatique, climatique ou liée au climat scolaire), la cellule de crise peut être activée, pilotée par la direction générale, en lien avec le SRE, le secrétariat général et les directions concernées.

L'objectif est d'assurer une communication réactive, claire et maîtrisée, à destination des publics internes (personnels, familles, élèves) comme externes (partenaires, presse, institutions), tout en garantissant la cohérence de la parole publique de l'Agence.

#### À quel type de crise l'AEFE doit-elle faire face ?

L'Agence est un opérateur du MEAE qui opère dans 138 pays. De fait, elle évolue dans des contextes nationaux complexes et changeants dans lesquels surviennent des crises et conflits qui ont des impacts dans les établissements du réseau. Enfin, l'AEFE accompagne les équipes de direction et enseignantes dans les crises qui peuvent survenir au sein de leurs communautés éducatives.



#### Comment l'Agence est-elle organisée pour répondre au mieux à ces crises ?

L'Agence s'est organisée pour répondre avec les plus grandes réactivité et précision aux crises qui peuvent survenir dans le réseau. Ainsi, une cellule de veille se réunit de façon hebdomadaire et fait le point sur les situations préoccupantes qui sont remontées par les établissements en lien avec leur chef de secteur. Un dispositif est accessible sur Orion, l'intranet sécurisé de l'Agence et du réseau, pour structurer cette saisine. La cellule de veille est complétée par une cellule de crise autant que de besoin pour des points de situation spécifiques. Toutes les directions concernées et les services experts de l'Agence apportent leur contribution tant dans l'analyse de la situation que dans le conseil et le soutien à apporter aux établissements concernés. La coordination de cette cellule est assurée par le SRE sécurité qui travaille en étroite coordination avec le centre de crise et de soutien du MEAE et la direction et la sécurité diplomatique.

Cette organisation, spécifique à l'opérateur, permet d'accompagner et de conseiller les établissements, en veillant à toujours être en lien avec les postes diplomatiques, et d'assurer ainsi la protection et la sécurité des élèves et des personnels, la continuité pédagogique des enseignements. Une communication fluide avec l'ensemble des parties prenantes, dans le respect des contraintes locales, est tout à fait indispensable.

#### Qu'implique votre rôle d'officier de sécurité au sein de l'Agence ?

En tant qu'officier de sécurité de l'Agence, je suis chargée par la directrice générale de l'AEFE du pilotage stratégique des questions de sécurité. Mon rôle est de veiller à la bonne articulation entre les services de l'Agence afin de mettre à disposition des équipes d'établissement, dans des délais très courts, toutes nos expertises, dans des domaines aussi divers que le juridique, la pédagogie ou la communication.

En amont, je suis garante du bon respect de la politique de sécurité et du plan d'action associé. Et je veille ainsi en lien avec la conseillère sécurité à la réception par les services de l'Agence des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) réalisés par les établissements scolaires. Enfin, une des missions principales de l'Agence étant la formation de nos personnels, je m'assure auprès des IRF que des formations de sensibilisation et de formations sur les enjeux de sécurité sont bien proposés dans chacun de nos 16 plans de formation zone. Ce rôle requiert une vigilance constante, une capacité d'anticipation et un engagement fort pour garantir la sécurité des communautés scolaires partout dans le monde.

# Un réseau mondial unique

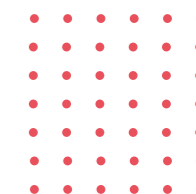
# qui se développe

AEFE

PARTIE 5



Un réseau mondial unique qui se développe



# 05



# Un réseau d'établissements homologués qui se consolide et grandit



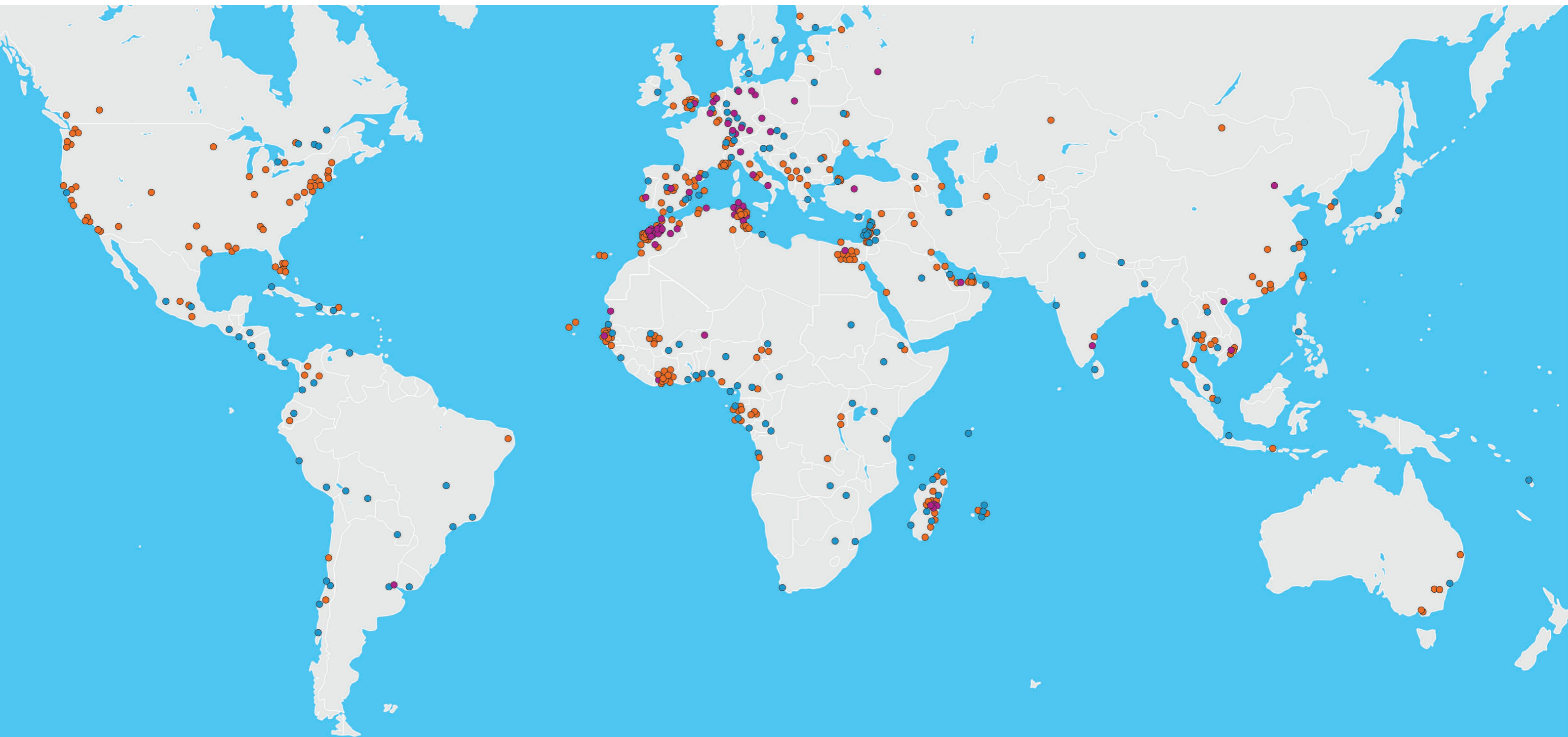
Établissements en gestion directe



Établissements conventionnés



Établissements partenaires



# Les huit secteurs géographiques, véritables « portes d'entrée » des établissements

## Afrique occidentale & centrale

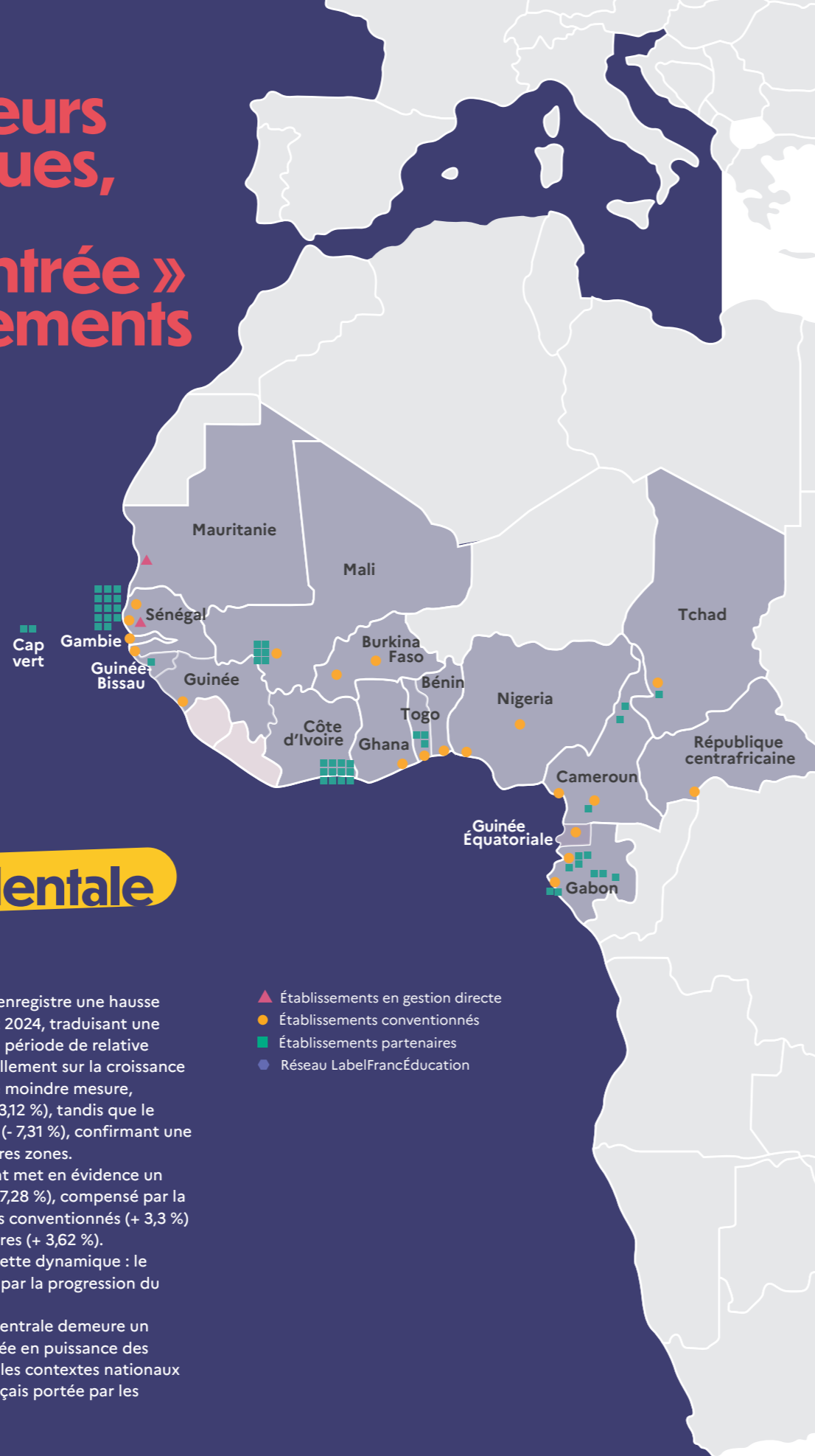
Le secteur Afrique occidentale et centrale enregistre une hausse globale des effectifs (+1,12 %) entre 2022 et 2024, traduisant une dynamique globalement positive après une période de relative stabilité. Cette progression repose essentiellement sur la croissance des élèves nationaux (+6,75 %) et, dans une moindre mesure, sur celle des élèves de nationalité tierce (+ 3,12 %), tandis que le nombre d'élèves français recule nettement (- 7,31 %), confirmant une tendance déjà observée dans certaines autres zones.

La répartition par statut d'établissement met en évidence un recul marqué des effectifs dans les EGD (- 17,28 %), compensé par la hausse des effectifs dans les établissements conventionnés (+ 3,3 %) et surtout dans les établissements partenaires (+ 3,62 %).

Le nombre d'établissements confirme cette dynamique : le retrait d'un EGD (- 33 %) est contrebalancé par la progression du nombre d'écoles partenaires (+ 13,3 %).

Globalement, l'Afrique occidentale et centrale demeure un secteur en expansion maîtrisée, où la montée en puissance des partenariats traduit un ancrage accru dans les contextes nationaux et une forte demande d'enseignement français portée par les familles locales.

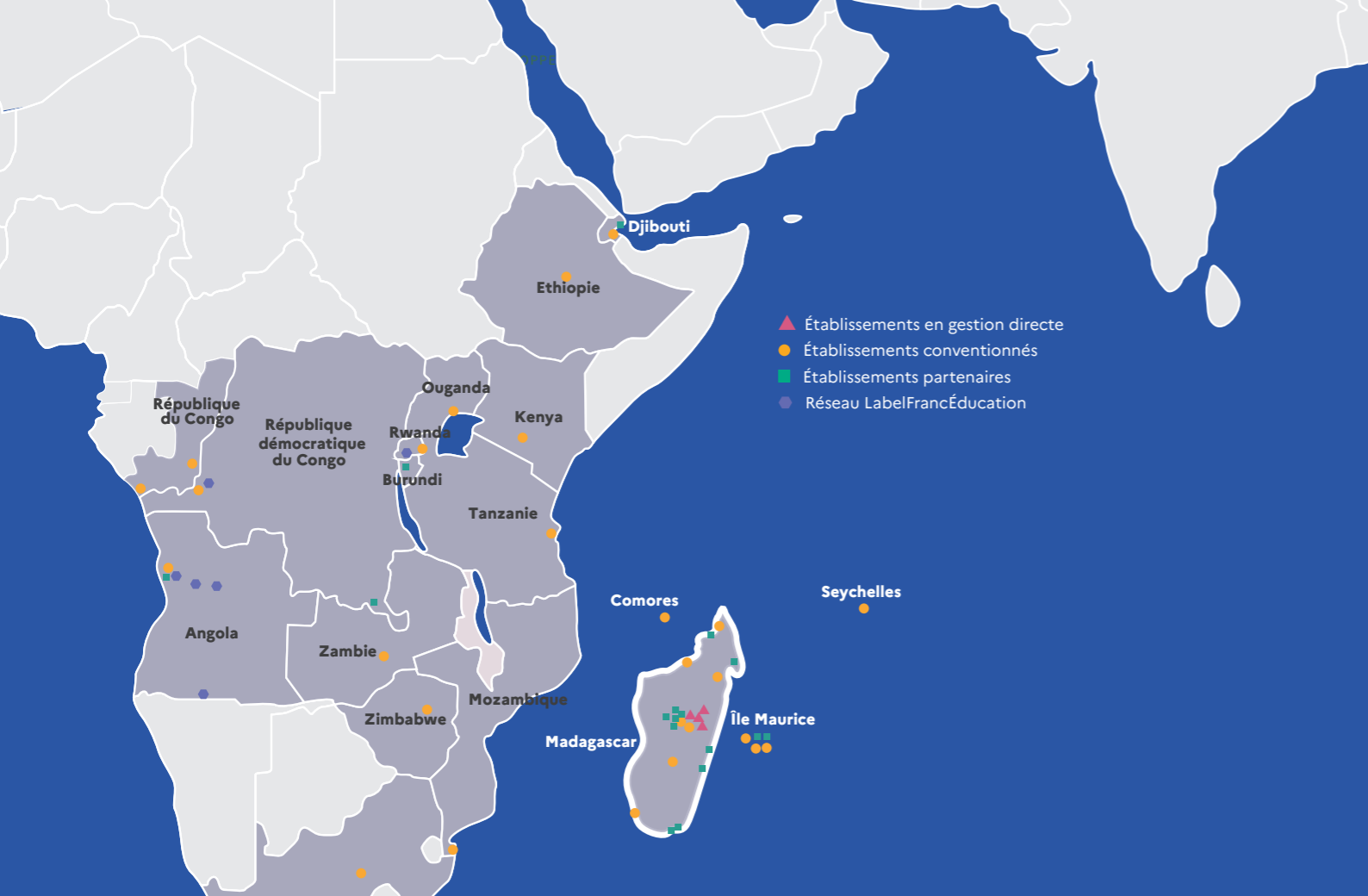
- ▲ Établissements en gestion directe
- Établissements conventionnés
- Établissements partenaires
- Réseau LabelFrancÉducation



	Effectif global des élèves	Effectif élèves français	Effectif élèves nationaux	Effectif élèves nationalité tierce
Rentrée 2022	40 625	14 289	18 684	7 652
Rentrée 2023	40 245	13 609	19 050	7 586
Rentrée 2024	41 082	13 245	19 946	7 891
Évolution	+ 1,12 %	- 7,31 %	+ 6,75 %	+ 3,12 %

	Effectif élèves en établissements en gestion directe	Effectif élèves en établissements conventionnés	Effectif élèves en établissements partenaires
Rentrée 2022	4 646	13 263	22 716
Rentrée 2023	4 081	13 821	22 343
Rentrée 2024	3 843	13 701	23 538
Évolution	- 17,28 %	+ 3,3 %	+ 3,62 %

	Nombre d'établissements en gestion directe	Nombre d'établissements conventionnés	Nombre d'établissements partenaires
Rentrée 2022	3	19	45
Rentrée 2023	3	20	47
Rentrée 2024	2	20	51
Évolution	- 33,3 %	+ 5,26 %	+ 13,3 %



## Afrique orientale & Océan Indien

Le secteur Afrique orientale et Océan indien couvre 19 pays. L'année scolaire 2024-2025 a été marquée par une augmentation globale des effectifs sur le secteur tout comme l'année précédente, notamment grâce aux effectifs des élèves nationaux.

Cette augmentation générale ne doit pas masquer une baisse contenue mais régulière des effectifs en zone Océan indien (ZOI), tant dans les EGD que dans les établissements partenaires. Le contexte économique et politique de Madagascar pèse beaucoup sur l'évolution de ces effectifs.

En Afrique australe et orientale (ZAAO), l'année scolaire 2024-2025 a été marquée par plusieurs crises géopolitiques qui ont obligé des établissements à fermer

pendant des périodes assez longues et à proposer un enseignement à distance (au Mozambique de novembre 2024 à janvier 2025, en République démocratique du Congo de janvier à mars 2025).

Le nombre d'établissements a évolué uniquement en ZOI avec l'arrivée d'une nouvelle école partenaire (école des Trois Rivières à Sambava, Madagascar) et d'un nouvel établissement conventionné (école française internationale Edmond-Albius à Antalaha, Madagascar).

La professionnalisation des personnels et l'attractivité des établissements restent les deux enjeux majeurs du secteur.



	Effectif global des élèves	Effectif élèves français	Effectif élèves nationaux	Effectif élèves nationalité tierce
Rentrée 2022	31 478	10 205	17 227	4 046
Rentrée 2023	32 142	10 322	17 595	4 225
Rentrée 2024	32 596	10 433	18 027	4 136
Évolution	+ 3,55 %	+ 2,23 %	+ 4,64 %	+2,22 %

	Effectif élèves en établissements en gestion directe	Effectif élèves en établissements conventionnés	Effectif élèves en établissements partenaires
Rentrée 2022	2 635	17 310	11 533
Rentrée 2023	2 609	18 288	11 245
Rentrée 2024	2 585	18 698	11 313
Évolution	- 1,89 %	+ 8 %	- 1,90 %

	Nombre d'établissements en gestion directe	Nombre d'établissements conventionnés	Nombre d'établissements partenaires
Rentrée 2022	4	27	19
Rentrée 2023	4	26	19
Rentrée 2024	4	27	20
Évolution	0 %	0 %	+15 %



# Amériques

Le secteur Amériques est un secteur « continent » qui couvre 23 pays (2 en Amérique du Nord, 14 en Amérique latine rythme Nord et 7 en Amérique latine rythme Sud), compte 106 établissements (1 EGD, 35 conventionnés et 70 partenaires) et scolarise près de 58 800 élèves. Fort de son développement, on compte en cette année, 3 nouveaux établissements (2 aux USA et 1 au Mexique) et 10 extensions d'homologation (4 en ZAN, 3 en AmlaNord et 2 en AmlaSud).

Cette hétérogénéité de zone, de rythme (Nord et Sud) et de statut d'établissement, en fait un secteur en continuelle ébullition. Reconnu pour le dynamisme des établissements et les projets portés ou initiés en son sein, le secteur a organisé sa première édition des « Jeux inter Amériques » au Panama du 6 au 12 avril 2025, regroupant 15 équipes mixtes du continent autour d'activités sportives et culturelles.

La formation de tous les personnels est un enjeu important pour le secteur Amériques portée par les IRF du Canada (collège international Marie-de-France à Montréal), de Colombie (lycée Louis-Pasteur à Bogota) et d'Argentine (lycée franco-argentin Jean-Mermoz à Buenos Aires).

Le maintien de l'excellence éducative et le faire réseau sont les priorités du secteur.



Lycée français François-Mitterrand (Brasilia/Brésil)

	Effectif global des élèves	Effectif élèves français	Effectif élèves nationaux	Effectif élèves nationalité tierce
Rentrée 2022	57 581	16 145	36 835	4 601
Rentrée 2023	58 100	15 991	37 449	4 660
Rentrée 2024	58 800	15 645	38 562	4 593
Évolution	+ 2 %	- 3 %	+ 4, 7 %	- 0,1 %

	Effectif élèves en établissements en gestion directe	Effectif élèves en établissements conventionnés	Effectif élèves en établissements partenaires
Rentrée 2022	1 341	35 109	21 131
Rentrée 2023	1 346	35 214	21 540
Rentrée 2024	1 313	35 281	22 206
Évolution	- 2 %	+ 0,5 %	+ 5 %

	Nombre d'établissements en gestion directe	Nombre d'établissements conventionnés	Nombre d'établissements partenaires
Rentrée 2022	1	35	66
Rentrée 2023	1	35	68
Rentrée 2024	1	35	70
Évolution	0 %	0 %	+ 6 %

# Asie



Le secteur Asie est très étendu et comprend quatre sous-régions : péninsule Indienne, Asie du Sud-Est, Asie du Nord-Est et Océanie. Parmi les 23 706 élèves scolarisés, une très forte majorité est de nationalité française (61 %), 23 % de la nationalité des pays hôtes et 16 % d'autres nationalités.

Plusieurs projets de développement sont en cours, soit par croissance de groupes éducatifs avec une implantation régionale (La Petite École ou Acacia déjà présents dans trois pays) ou par homologation de nouveaux établissements. Les montées de cohorte contribuent également à la hausse des effectifs dans les établissements en gestion directe, conventionnés ou partenaires déjà existants. Enfin, des projets immobiliers en cours vont contribuer à alimenter la croissance des vingt pays du secteur. Un 21<sup>e</sup> pays est en train de rejoindre le réseau de l'enseignement français en Asie : la Nouvelle-Zélande avec l'ouverture de l'École française internationale d'Auckland le 3 février 2025.

L'IRF est implanté au lycée français Alexandre-Yersin de Hanoï au Vietnam depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les actions de formation proposées à toutes les catégories de personnel sont nombreuses et répondent aux besoins exprimés par les cellules de formation continue des établissements. Les établissements du LabelFrancÉducation sont associés à ces formations.

Le secteur Asie avait enregistré une perte de 4 % de ses effectifs d'élèves lors de la crise sanitaire mais les mesures mises en place par l'AEFE dans le cadre de son plan d'urgence ont permis aux établissements lourdement impactés de résister. La croissance et le dynamisme retrouvés du secteur Asie depuis 2022 s'est traduit par l'intégration de 10 nouvelles écoles et plus de 2 000 élèves supplémentaires (+ 10 %) en deux ans.



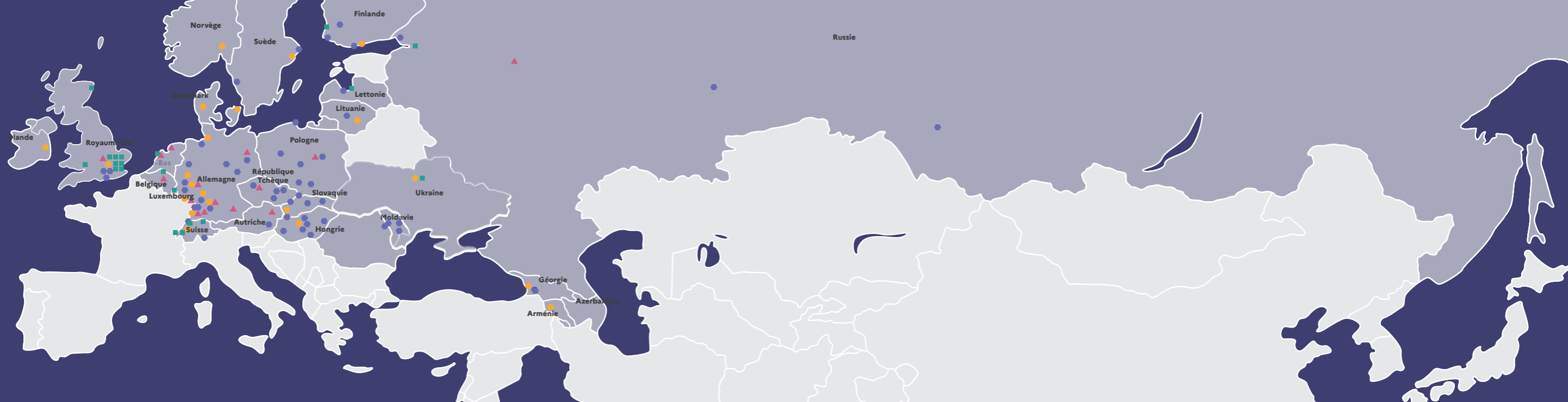
Lycée Condorcet de Sydney (Australie)

	Effectif global des élèves	Effectif élèves français	Effectif élèves nationaux	Effectif élèves nationalité tierce
Rentrée 2022	21 572	14 777	3 667	3 128
Rentrée 2023	22 680	14 288	5 103	3 289
Rentrée 2024	23 706	14 369	5 565	3 772
Évolution	+ 9,9 %	- 2,8 %	+ 51,8 %	+ 20,6 %

	Effectif élèves en établissements en gestion directe	Effectif élèves en établissements conventionnés	Effectif élèves en établissements partenaires
Rentrée 2022	3 502	12 899	5 171
Rentrée 2023	3 526	13 470	5 684
Rentrée 2024	3 579	13 811	6 316
Évolution	+ 2,2 %	+ 71 %	+ 22,1 %

	Nombre d'établissements en gestion directe	Nombre d'établissements conventionnés	Nombre d'établissements partenaires
Rentrée 2022	4	19	27
Rentrée 2023	4	19	32
Rentrée 2024	4	19	37
Évolution	0 %	0 %	+ 37 %

- ▲ Établissements en gestion directe
- Établissements conventionnés
- Établissements partenaires
- Réseau LabelFrancÉducation



## Europe du Nord

Le secteur Europe du Nord est un secteur composé de deux zones : la zone Europe centrale et orientale (ZECO) et la zone Europe du Nord-Ouest et Scandinavie (ZENOS). Ce secteur comporte 58 établissements dans 22 pays.

Les effectifs accusent un léger recul mais il faut rappeler la décision unilatérale de fermeture par les autorités azerbaïdjanaises de l'établissement de Bakou qui accueillait 206 élèves. De manière générale, les effectifs de nationalité française diminuent au profit des élèves des pays d'accueil.

Cette année a été marquée par la mise en place par le gouvernement britannique d'une taxe de 20 % sur les droits de scolarité des écoles privées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, ce qui a impacté brutalement les établissements du Royaume-Uni et donc largement les familles. L'aide à la scolarité a été recalculée sur ces montants majorés de

droits de scolarité et les dossiers ont été révisés pour l'année 2024-2025 en tenant compte de cette hausse.

Concernant le développement du réseau, un travail a été conduit dans la zone avec dix écoles privées en Suisse membres du GESBF (Groupement des écoles suisses pour le baccalauréat français) pour travailler à les faire intégrer le réseau des établissements français à l'étranger. Ces écoles, qui présentent des élèves au diplôme du baccalauréat, sur la base d'un accord avec l'académie de Grenoble, ont accepté de s'engager dans une démarche d'homologation. Un accord cadre a été signé dans ce sens, entre l'AEFE et le GESBF, à Genève, le 16 mai 2025.



Signature de l'accord-cadre entre Claudia Scherer-Effosse, directrice générale de l'AEFE, et Emmanuel Coigny, président du GESBF, en présence de Marion Paradas, ambassadrice de France en Suisse, et de Marie-Ange Rousselot, députée des Français établis hors de France.

	Effectif global des élèves	Effectif élèves français	Effectif élèves nationaux	Effectif élèves nationalité tierce
Rentrée 2022	32 754	19 719	7 887	5 148
Rentrée 2023	32 974	19 603	8 023	5 348
Rentrée 2024	32 831	19 373	8 141	5 317
Évolution	+ 0,24 %	- 1,76 %	+ 3,2 %	+ 3,28 %

	Effectif élèves en établissements en gestion directe	Effectif élèves en établissements conventionnés	Effectif élèves en établissements partenaires
Rentrée 2022	16 483	8 636	7 635
Rentrée 2023	16 353	7 569	9 052
Rentrée 2024	16 197	7 757	8 877
Évolution	- 1,74 %	- 10,19 %	+ 16,28 %

	Nombre d'établissements en gestion directe	Nombre d'établissements conventionnés	Nombre d'établissements partenaires
Rentrée 2022	17	22	22
Rentrée 2023	17	20	23
Rentrée 2024	17	20	21
Évolution	0 %	- 9 %	- 4,6 %



## Europe du Sud

Le secteur Europe du Sud couvre 20 pays et rassemble 70 établissements aux profils contrastés. L'Espagne, avec 23 établissements, constitue le principal pôle du réseau, suivie par l'Italie (7 établissements). Le secteur reste confronté à une érosion modérée mais réelle des effectifs, liée à la faible natalité et à une concurrence accrue des écoles internationales.

En zone Europe ibérique (ZEI), l'année 2024-2025 a été marquée par la mise en place de la mutualisation du service des examens à Madrid, illustrant la volonté de renforcer la coopération et l'efficacité au sein du secteur.

Face à la nécessaire adaptation à un environnement éducatif en mutation, des formations à la conduite du changement ont accompagné les personnels d'encadrement.

Plusieurs dispositifs de formation sur l'école inclusive et le plurilinguisme ont également mobilisé l'ensemble des équipes.

L'accueil à Lisbonne de l'Orchestre et chœur des lycées français du monde a constitué un moment fort de rayonnement culturel et collectif pour la zone.

En zone Europe du Sud-Est (ZESE), la refonte du projet de zone a permis de redéfinir les priorités autour de trois axes :

- réussite éducative et innovation pédagogique ;
- climat scolaire, bien-être et bien-vivre ;
- développement, rayonnement et sentiment d'appartenance.

Ces dynamiques traduisent la volonté du secteur de consolider la cohérence du réseau et de renforcer son attractivité dans un contexte européen en évolution.

	Effectif global des élèves	Effectif élèves français	Effectif élèves nationaux	Effectif élèves nationalité tierce
Rentrée 2022	43 360	17 637	20 180	5 543
Rentrée 2023	43 014	17 361	19 884	5 769
Rentrée 2024	42 409	16 967	19 614	5 828
Évolution	-2,2 %	-3,79 %	-2,81 %	+5,14 %

	Effectif global des élèves	Effectif élèves français	Effectif élèves nationaux
Rentrée 2022	15 244	12 963	15 153
Rentrée 2023	15 137	12 874	15 003
Rentrée 2024	14 757	10 562	17 090
Évolution	-3,2 %	-19,53 %	+12,78 %

	Nombre d'établissements en gestion directe	Nombre d'établissements conventionnés	Nombre d'établissements partenaires
Rentrée 2022	8	18	43
Rentrée 2023	8	19	42
Rentrée 2024	8	17	45
Évolution	0 %	-5,6 %	+4,7 %

Lycée international Alexandre-Dumas (Alger/Algérie)



	Effectif global des élèves	Effectif élèves français	Effectif élèves nationaux	Effectif élèves nationalité tierce
Rentrée 2022	67 678	16 591	48 721	2 366
Rentrée 2023	68 732	17 208	49 196	2 328
Rentrée 2024	70 443	17 938	49 914	2 591
Évolution	+ 2,5 %	+ 4,2 %	+ 1,5 %	+11,3 %

	Effectif élèves en établissements en gestion directe	Effectif élèves en établissements partenaires
Rentrée 2022	28 019	39 659
Rentrée 2023	28 089	40 643
Rentrée 2024	27 860	42 583
Évolution	- 0,8 %	+ 4,8 %

	Nombre d'établissements en gestion directe	Nombre d'établissements partenaires
Rentrée 2022	28	39
Rentrée 2023	28	40
Rentrée 2024	28	49
Évolution	0 %	+ 25,6 %

Le secteur Maghreb couvre quatre pays en Afrique du Nord : la Libye, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Cet espace géographique présente d'importantes disparités en fonction des pays qui le composent : aucun établissement en Libye depuis 2011, un réseau tunisien en expansion continue depuis 2018, une très forte attractivité du dispositif contenu de l'EFE en Algérie et un réseau marocain mature, très puissant et cohérent dans son maillage scolarisant près de 50 000 élèves. À noter que sont scolarisés dans ce secteur plus de 19 % des élèves du réseau mondial de l'EFE.

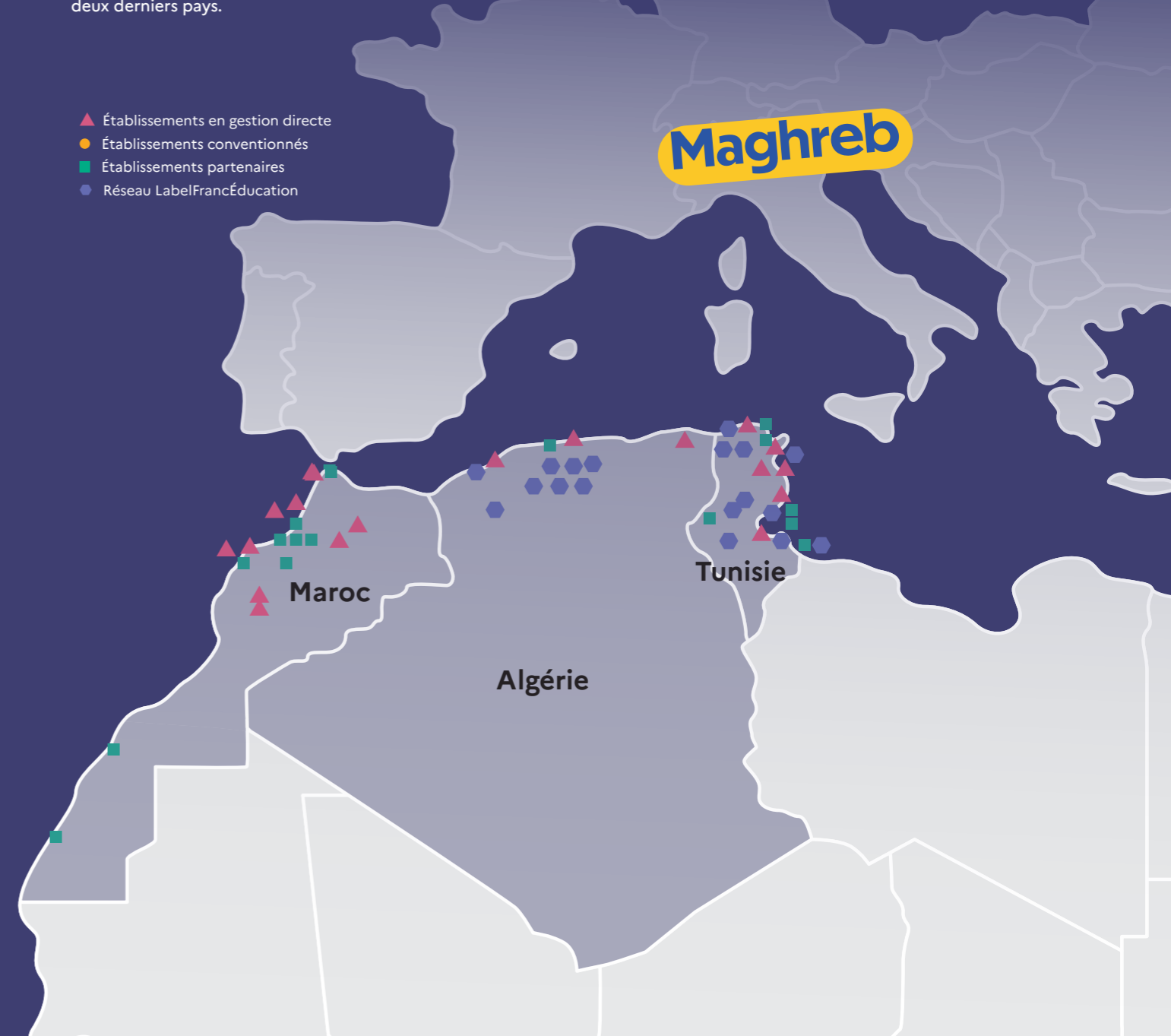
L'actualité 2024-2025 du secteur Maghreb est marquée par la création du cycle terminal à Oran permettant à cette annexe du lycée international Alexandre-Dumas d'Alger de proposer un cursus complet dans la seconde ville économique du pays et la croissance du nombre d'établissements homologués en Tunisie et au Maroc sans oublier de nombreuses extensions d'homologation dans ces deux derniers pays.

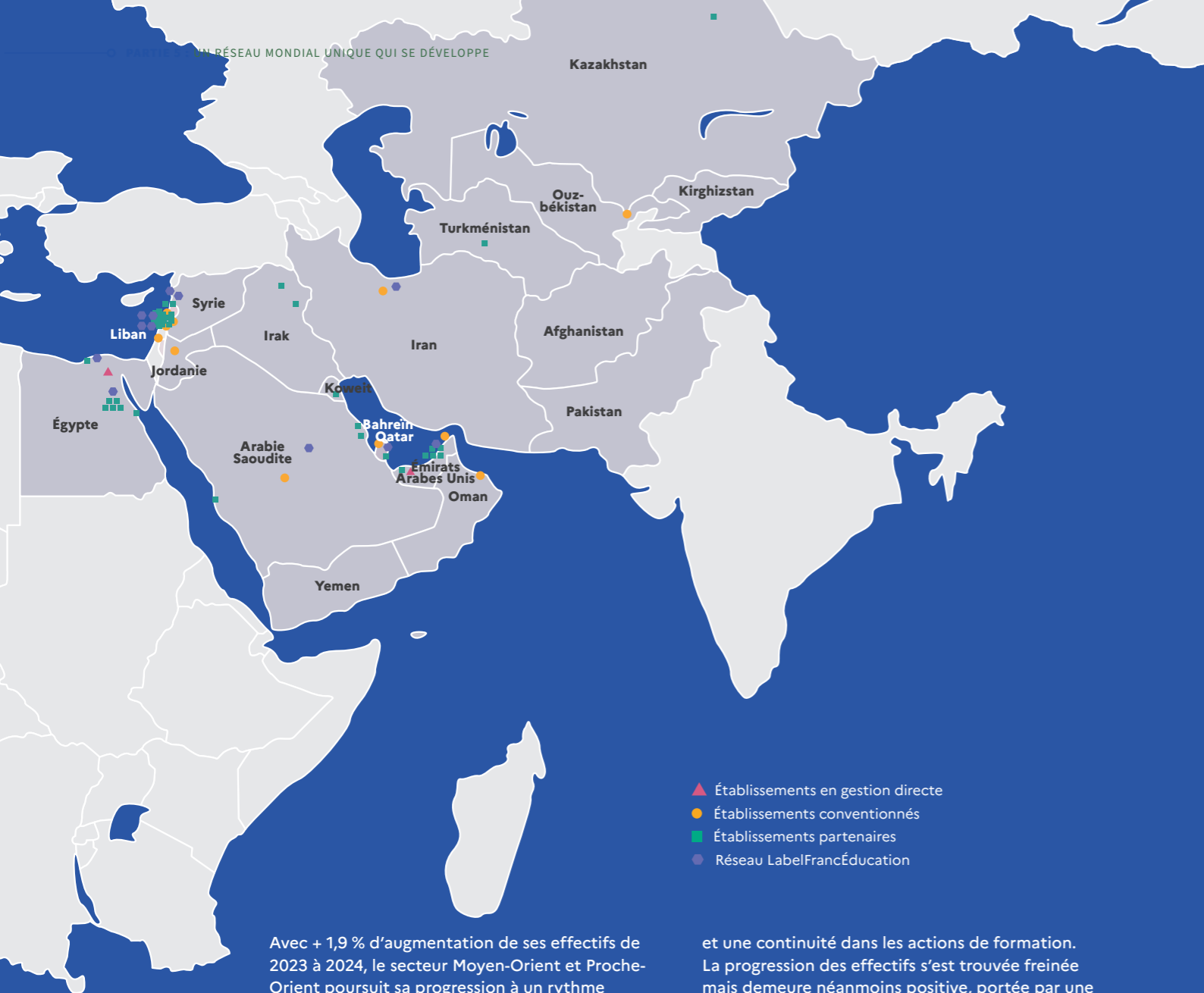
En janvier 2025, la zone Maroc de pu bénéficier d'une formation PPMS & Gestion de crise pour ses personnels d'encadrement.

Conçue comme un véritable laboratoire d'expériences immersives, cette formation avait pour objectifs de :

- appréhender le concept de « crise » ;
- s'immerger dans une situation crise majeure en toute sécurité ;
- vivre un exercice PPMS en « live » au sein d'une communauté scolaire ;
- approfondir la méthodologie de gestion de crise ;
- s'initier aux Gestes qui sauvent avec une belle attestation à la clé.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la démarche de l'Agence visant à renforcer la culture de la sécurité et de la prévention des risques au sein du réseau des établissements français à l'étranger.





- ▲ Établissements en gestion directe
- Établissements conventionnés
- Établissements partenaires
- Réseau LabelFrancÉducation

Avec + 1,9 % d'augmentation de ses effectifs de 2023 à 2024, le secteur Moyen-Orient et Proche-Orient poursuit sa progression à un rythme régulier. Cette analyse à l'échelle du secteur marque des réalités différentes à l'échelle des deux zones qui le composent désormais. Dans sa nouvelle configuration qui n'intègre plus la ZOI, il accueille un EGD supplémentaire, l'École française de Téhéran, et cinq nouveaux établissements partenaires (quatre en zone Moyen-Orient et un en zone Proche-Orient).

La zone Proche-Orient a été marquée par le conflit au Liban qui s'est déclaré mi-septembre 2024, en pleine rentrée des classes. Il est à souligner que la baisse des effectifs dans les établissements conventionnés du Liban n'a pu être limitée que grâce à la réactivité et à l'adaptabilité des établissements : proposition d'enseignement en distanciel, d'enseignement hybride, accueil des classes d'établissements qui ont dû fermer au sein d'autres établissements du réseau de l'enseignement français à l'étranger ou chez des partenaires.

L'engagement des personnels, en lien permanent avec l'ambassade et l'Agence, a été exceptionnel et s'est traduit par d'excellents résultats aux examens

et une continuité dans les actions de formation. La progression des effectifs s'est trouvée freinée mais demeure néanmoins positive, portée par une politique dynamique d'extension d'homologation (+ 1,8 %).

La progression des effectifs de la zone Moyen-Orient, l'une des plus dynamiques au monde, est, quant à elle, notamment portée par deux de ses trois pays cibles, l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis, où la population des ressortissants français croît le plus vite et soutient la politique de développement menée par les établissements. Toujours portée par un bel esprit sportif, elle a fédéré un nombre toujours croissant de participants issus du réseau de l'enseignement français à l'étranger à la Course des Pyramides organisée au Caire, prélude des JIJ que la capitale cairote accueillera en mai 2026.

Enfin, l'extraordinaire dynamisme des deux IRF a nourri l'élaboration de deux projets de zone au service de l'innovation et de l'attractivité du réseau. La valorisation de l'expérience utilisateur s'impose comme un point d'attention fort pour le secteur, dans un contexte toujours plus concurrentiel.

# Moyen-Orient et Proche-Orient

Collège protestant français (Beyrouth, Liban)



	Effectif global des élèves	Effectif élèves français	Effectif élèves nationaux	Effectif élèves nationalité tierce
Rentrée 2022	92 545	11 996	66 105	14 444
Rentrée 2023	94 416	12 522	66 872	15 022
Rentrée 2024	96 241	12 965	68 228	15 048
Évolution	+ 3,9 %	+ 8 %	+ 3,2 %	+ 4,1 %

	Effectif élèves en établissements en gestion directe	Effectif élèves en établissements conventionnés	Effectif élèves en établissements partenaires
Rentrée 2022	3 797	18 905	69 843
Rentrée 2023	3 827	16 642	74 127
Rentrée 2024	3 801	15 600	76 840
Évolution	+ 0,01 %	- 17,4 %	+ 10 %

	Nombre d'établissements en gestion directe	Nombre d'établissements conventionnés	Nombre d'établissements partenaires
Rentrée 2022	2	19	78
Rentrée 2023	2	19	80
Rentrée 2024	3	17	84
Évolution	+ 50 %	- 10,5 %	+ 7,6 %

# Une attractivité confirmée avec la poursuite du développement



La mise en œuvre du plan de développement du réseau, lancé en 2019, s'est poursuivie durant l'année 2024-2025. Depuis septembre 2024, la SDC, sous-direction du développement et du conseil, remplace le service d'appui au développement du réseau au sein de la DDAR pour piloter les actions de développement du réseau au travers de quatre missions principales :

- Le pilotage de la feuille de route Cap 2030 qui organise les actions à mener en vue d'un développement qualitatif et pérenne du réseau.
- L'accompagnement des établissements homologués. Cet accompagnement se fait par le biais des missions analyse-conseil ou de missions d'expertise au développement. La SDC intervient

également en séminaires de zone, au moyen d'ateliers et d'appui méthodologique.

- Les missions prospectives. Ces missions, en lien avec les postes diplomatiques, sont menées dans les pays cibles et dans les zones identifiées comme à potentiel. Elles permettent d'explorer les différentes opportunités de développement du pays en rencontrant les communautés de parents intéressés, les groupes éducatifs, les autorités locales, les chambres de commerce, etc.
- Les missions d'accompagnement des porteurs de projet. Elles sont réalisées dans le cadre de conventions d'accompagnement à l'homologation. Elles sont opérées en lien avec les autres

expertises de l'Agence (inspecteurs, sous-direction de l'immobilier, etc.) pour un accompagnement sur-mesure des porteurs de projet. Le développement du réseau s'opère de manière raisonnée et toujours en lien étroit avec les postes diplomatiques. Trois axes sont sources de développement : densification (augmentation des effectifs des écoles existantes), transformation (développement de filières françaises homologuées dans des écoles proposant d'autres programmes), création (ouverture de nouveaux établissements).

Chaque création d'écoles ou de filière française, chaque augmentation du nombre

d'élèves dans des établissements déjà homologués traduisent la confiance des familles et des partenaires étrangers dans l'excellence du système éducatif français. Elles contribuent non seulement à diffuser la langue française et les valeurs humanistes de notre système mais également à renforcer la visibilité de notre réseau dans des zones où la demande d'éducation internationale est croissante.

Des centaines  
d'offres d'emploi  
pour travailler  
à l'étranger



zoom →

## TALENTS, UNE NOUVELLE PLATEFORME POUR RECRUTER DES PERSONNELS DE DROIT LOCAL QUALIFIÉS DANS TOUT LE RÉSEAU

Lancée le 20 novembre 2024 par l'AEFE, la plateforme TALENTS a pour objectif de faciliter le recrutement de personnels de droit local qualifiés au sein des établissements homologués du réseau de l'enseignement français à l'étranger. Fruit d'un travail collaboratif entre la SDC, les cheffes et chefs d'établissement et les postes diplomatiques, TALENTS s'inscrit dans une démarche de modernisation et de professionnalisation du recrutement. Conçue comme un outil intuitif et sécurisé, la plateforme centralise l'ensemble des offres d'emploi du réseau dans un environnement conforme au RGPD. Elle permet de diversifier les profils de candidats, de simplifier les démarches de candidature et d'assurer un accès équitable aux opportunités professionnelles à l'échelle mondiale.

Les candidatures pour des postes de personnels de droit local dans les EGD sont examinées dans le cadre des CCPL des établissements.

Depuis son lancement, la plateforme TALENTS affiche des résultats particulièrement positifs :

- 292 établissements actifs sur 611, soit 48 % du réseau ;
- 1 791 annonces publiées depuis la mise en service ;
- 71 548 candidatures déposées, soit une moyenne de 40 candidatures par offre ;
- 75 % des candidates et candidats sont bac + 5 ou davantage.

L'équipe TALENTS assure un suivi opérationnel quotidien, incluant la vérification et la mise en conformité des annonces, l'assistance technique ainsi qu'un accompagnement personnalisé dans la prise en main de l'outil auprès des équipes de direction sur demande.

Les objectifs pour l'année à venir sont de renforcer l'accompagnement des établissements par des webinaires et des formations dédiées et de valoriser la plateforme auprès des candidats lors d'événements tels que le salon des mobilités ou S'expatrier.

## Les activités de l'année scolaire 2024-2025

Sur l'année 2024-2025, la SDC a réalisé 60 missions pour 50 déplacements (mutualisation des missions) :

- 42 missions au service du développement des établissements existants, traduisant un rééquilibrage des priorités et le soutien de la SDC au réseau homologué :
  - 18 missions analyse et conseil
  - 12 missions expertise développement auprès d'établissements
  - 12 interventions en séminaire de zone ou séminaire de gouvernance.
- 9 missions prospectives, en lien avec les postes diplomatiques : 6 dans les pays « cibles » et 3 dans des villes à potentiel.
- 9 missions d'accompagnement de porteurs de projet dans le cadre de prospection ou de conventions d'accompagnement à l'homologation.

Une centaine de projets d'ouverture est identifiée par la SDC sur les cinq années à venir. Ils témoignent de la vitalité et de l'attractivité du réseau.

# L'immobilier, un outil au service de l'enseignement

La sous-direction de l'immobilier de la DDAR, appuyée par une équipe dédiée et des antennes locales engagées, pilote les opérations d'adaptation et de développement du patrimoine scolaire.

Avec une ambition renforcée pour un patrimoine immobilier plus vertueux, l'Agence place sa stratégie au cœur de la transition écologique, avec une volonté de systématiser les interventions selon des critères de développement durable adaptés aux situations climatiques locales.

Les actions patrimoniales visent désormais à :

- investir à terme dans le cadre du SPSI 3, pour des bâtiments performants rénovés, sobres et confortables ;
- améliorer la connaissance fine du parc immobilier, afin d'orienter des choix mesurables vers des solutions durables ;
- intégrer des leviers exigeants : sobriété énergétique, bioclimatisme, gestion raisonnée de l'eau et de la biodiversité, recours à des matériaux locaux et de qualité.

Cette dynamique, portée par une équipe mobilisée, permet de concrétiser une gestion immobilière à la fois ambitieuse, responsable et ancrée dans les réalités locales.

Parmi les réalisations récentes :

## RÉNOVATION STRUCTURELLE LOURDE DE L'ÉCOLE BERCHET DE TANGER

L'école Adrien-Berchet, construite en 1917, est l'un des plus anciens établissements de l'AEFE au Maroc. Elle est composée d'un seul bâtiment qui n'avait pas subi de rénovation profonde depuis plusieurs décennies. Sa structure présentait des signes de dégradation qui a conduit l'opérateur public à mettre en place des mesures conservatoires constituées de nombreux étaitements.

En juillet 2024, l'école, vidée de ses occupants, est entrée dans une phase décisive permettant au groupement d'entreprises de procéder au complet renforcement structurel ainsi qu'en la mise en place des mesures réglementaires anti sismiques de la zone. Les travaux, d'une durée de neuf mois, se sont achevés en juin 2025 offrant aux élèves des espaces sécurisés et transformés pour un meilleur usage.



## RÉNOVATION RESPONSABLE DU GYMNASE DU LYCÉE FRANÇAIS ALEXANDRE-YERSIN DE HANOÏ

Intégré à un ensemble scolaire récent inauguré en 2018, le lycée comprenait un gymnase non climatisé et sans système de filtration de l'air extérieur. L'humidité et la mauvaise qualité de l'air de la ville d'Hanoï tout au long de l'année scolaire ont entraîné une dégradation rapide des façades du gymnase. L'Agence a proposé de repenser l'enveloppe de cet équipement sportif afin que le gymnase puisse être doté d'un système de filtration de l'air extérieur performant permettant la pratique du sport pour les élèves dans de bonnes conditions sanitaires.



# Des dispositifs complémentaires en croissance pour les élèves non scolarisés dans l'enseignement français à l'étranger

L'AEFE est également en charge d'une mission de coopération éducative confiée à la DEOF. Elle permet de répondre à la demande diversifiée à l'étranger d'éducation du et en français pour des enfants scolarisés dans des systèmes éducatifs étrangers.

Deux dispositifs complémentaires du réseau des établissements homologués sont proposés : les établissements « LabelFrancÉducation », filières bilingues francophones à l'étranger sur programme local proposant un enseignement renforcé en langue française, et les associations FLAM (Français LAngue Maternelle) proposant des activités autour de la pratique du français en tant que langue maternelle dans un contexte extrascolaire. Ils sont suivis par le bureau de la coopération éducative de la DEOF.

## LE SUCCÈS DES ÉTABLISSEMENTS LABELFRANCÉDUCATION

Créé en 2012, le label LabelFrancÉducation est attribué par le MEAE aux filières bilingues francophones proposant un enseignement renforcé de la langue française et d'au moins une discipline non linguistique en français (DNL), conformément au programme scolaire du pays d'accueil.

Il est régi par le décret n° 2012-40 du 12 janvier 2012 modifié portant création du label LabelFrancÉducation et est délivré pour une durée de trois ans reconductible. L'AEFE expertise les dossiers de candidature, participe à sa promotion notamment à travers la gestion d'un [site Internet](#) dédié, l'élaboration et la communication d'outils de valorisation et la mise à disposition d'une offre de ressources en lien avec le MEAE.

En 2024, le réseau compte 716 filières bilingues francophones dans 67 pays scolarisant près de 199 000 élèves.

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de labellisés	158	209	285	393	455	523	587	651	716
Pays	35	44	53	58	60	62	62	63	67

Le MEAE en lien avec l'AEFE, accompagne l'effort des postes diplomatiques en faveur du LabelFrancÉducation avec la prise en charge d'une offre spécifique à destination des élèves et des personnels.

En 2024, cette offre a consisté en :

- l'inscription au stage université-BELC été 2024 en France pour des enseignants de et en français ;
- la mise à disposition de ressources pédagogiques numériques, créées par le Réseau Canopé, pour accompagner les enseignants dans l'animation de leurs cours en FLE et en DNL/tous niveaux et la mise en place de journées de formation pour l'appropriation de ces mêmes ressources et leur articulation avec les programmes locaux d'enseignement ;
- une série de webinaires mensuels animés par le Réseau Canopé ;
- un programme de mobilité lycéenne « génération LabelFrancÉducation » pour des lycéens, en juillet 2024 ;
- un soutien à la préparation de forums régionaux destinés aux enseignants ou élèves du réseau labellisé ;
- un accompagnement à la mise en place ou au renforcement d'un environnement francophone : un accès privilégié à IFprofs, IFcinéma et Culturethèque par les Instituts français, aux ressources conçues par Le fil plurilingue (FEI) ;
- des rencontres par la coopération inter-établissements ;
- une participation à des projets menés dans le cadre du rapprochement avec le réseau homologué : 40 établissements labellisés

LabelFrancÉducation ont participé au concours AAEH.





## UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE POUR LES ASSOCIATIONS FLAM AVEC LA PREMIÈRE RENCONTRE MONDIALE

Le **dispositif FLAM** (« Français Langue Maternelle ») est un dispositif de soutien financier créé en 2001 par le MEAE à l'initiative d'élus représentant les Français établis hors de France et dont la gestion est assurée par l'AEFE depuis 2009.

Ce soutien est destiné aux associations proposant des activités linguistiques et culturelles en français dans un cadre extrascolaire à des enfants et adolescents français de 3 à 18 ans non scolarisés en français et résidant à l'étranger. Les associations peuvent également s'adresser à un public complémentaire d'enfants et d'adolescents d'autres nationalités ayant une connaissance minimale de la langue française et non scolarisés en français.

En 2024, le réseau associatif FLAM comprend 135 associations à but non lucratif réparties dans 35 pays, accueillant près de 10 000 enfants et adolescents dont 80 % sont français.

Le réseau FLAM regroupe des associations différentes en termes d'activité et de taille, certaines accueillant quelques dizaines d'enfants, d'autres plusieurs centaines.

L'enveloppe budgétaire dédiée au dispositif FLAM s'est élevée à 1 million d'euros dans le budget 2024.

En 2024, 65 demandes de subvention ont été déposées par 55 associations issues de 24 pays réparties comme suit :

- 25 aides au démarrage pour un montant total attribué par l'AEFE de 254 733 € ;
- 36 subventions de projet pour un montant attribué de 202 832 € ;
- 4 projets de rencontres régionales pour un montant total attribué de 309 683 €.



La commission d'attribution des subventions qui s'est réunie le 21 mai 2024 à Paris a émis des propositions à hauteur de 767 248 €.

Le dispositif FLAM a permis d'offrir aux associations des ressources pédagogiques éditées par le Réseau Canopé, le Cavilam Alliance- Française de Vichy, Savio Education et Story Play'r. Enfin, le dispositif offre aux FLAM des parcours d'autoformation pour les intervenants, animateurs et enseignants sur deux plateformes différentes, une conçue par le Réseau Canopé et la deuxième par France Éducation International.

À partir de 2025, pour prétendre à un soutien dans le cadre du dispositif FLAM, les associations devront obtenir la marque FLAM. Pour ce faire, elles doivent respecter les critères suivants :

- être constituée à but non lucratif ;
- la pratique de la langue française doit apparaître comme but principal et spécifique dans les statuts de l'association ;
- l'association doit organiser des activités régulières et fréquentes autour de la langue française et de la culture française ;
- Les activités proposées doivent se dérouler dans un cadre extrascolaire pour un public d'enfants français non scolarisés en français âgés entre 3 et 18 ans ;
- l'effectif des associations doit comprendre un minimum de 50 % d'enfants français ;
- L'association doit être en activité.

**En 2024, le réseau associatif FLAM comprend 135 associations à but non lucratif réparties dans 35 pays, accueillant près de 10 000 enfants et adolescents dont 80 % sont français.**



### zoom →

#### La rencontre mondiale FLAM 2024 : un rassemblement historique pour l'avenir du Français Langue Maternelle à l'étranger

Du 11 au 13 octobre 2024, Paris a accueilli la première rencontre mondiale des associations FLAM, un événement d'envergure consacré au thème : « L'avenir des FLAM à l'horizon 2030 ».

Organisée par la Fédération FLAM Monde, en collaboration avec les fédérations régionales FLAM USA et Parapluie FLAM UK, et avec le soutien du MEAE et de l'AEFE, cette rencontre a réuni des participantes et participants venus du monde entier.

L'événement a accueilli des responsables de 83 associations FLAM en provenance de 26 pays, les représentants des trois fédérations FLAM, ainsi que des représentants institutionnels français – notamment du MEAE et de l'AEFE – aux côtés d'élus et élus des Français de l'étranger, de partenaires éducatifs et d'experts du réseau.

Les échanges ont porté sur les défis et les perspectives de développement du dispositif à horizon 2030.





Directrice de la publication  
**Claudia Scherer-Effosse**

Réalisation  
**SRE communication**

Coordination éditoriale  
**Raphaëlle Dutertre**

Secrétariat de rédaction  
**Julie Cheriguene**  
**Marang N'Douba**

Direction artistique  
et mise en page  
**Nabil Neghal**

Photographies  
**Louis Desvignes**  
**Sabrina Mudon**  
**Joao Matos**  
**Clara Bellet**  
**Eric Traversié**

# Les sigles

**AEFE** Agence pour l'enseignement français à l'étranger

---

**AAEH** Ambassadeurs ambassadrices en herbe

---

**BFI** baccalauréat français international

---

**D1** détaché sur missions d'encadrement

---

**D2** détaché sur missions de formation

---

**D3** détaché sur missions d'enseignement, d'éducation, d'administration

---

**DAF** direction des affaires financières

---

**DDAR** direction du développement et de l'accompagnement du réseau

---

**DEOF** direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation

---

**DRHR** direction des ressources humaines du réseau

---

**EF2D** enseignant formateur du 2<sup>d</sup> degré

---

**JIJ** Jeux internationaux de la jeunesse

---

**JRI** Jeunes reporters internationaux

---

**MEAE** ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

---

**MEN** ministère de l'Éducation nationale

---

**OCLFM** Orchestre et chœurs des lycées français du monde

---

**SLFM** Semaine des lycées français du monde

---

**SRE** Service des relations extérieures

---

**Union-ALFM** association des Anciens des lycées français du monde

FRANCO  
PHONIE  
FRANCO  
PHONIE  
FRANCO  
PHONIE  
FRANCO  
PHONIE  
FRANCO  
PHONIE

